N° 403 - Deuxième année — 4 feuilles 10 centimes — Jeudi 10 Août 1915

La Région DE CHARLEROI

Journal Quotidien

Rédaction, Administration, Publicité
Bureaux :
2, Rue du Laboratoire, CHARLEROI
Abonnements : Pour la Ville ... Par la Poste ...

ANNONCES :
Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.25
Corps du journal la ligne 3 fr. - Faits-divers la ligne ...
Annonces judiciaires la ligne 1 fr.
Avis de Sociétés, la ligne 0.50 - Nécrologie la ligne ...

LA GUERRE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

ALLEMAGNE

Berlin, 9 août, 6 heures du soir.

Ouest

Les attaques, signalées hier, des Anglais et des Fsançais, à l'Est de la Somme, sont brisées.

Les Anglais laissèrent 10 officiers, 374 soldats prisonniers non blessés entre nos mains, 6 mitrailleuses et eurent de fortes pertes.

Une forte attaque exécutée cette nuit sur la ligne Oviilers-Bazentin-le-Petit échoua également.

A droite de Meuse, de grandes forces françaises attaquèrent plusieurs fois dans le secteur de Thiaumont et Fleury, le bois du Chapitre et de la Montagne.

Avec de fortes pertes, l'adversaire dut plier sous notre feu et en différents endroits devant nos bayonnettes. Le nombre des prisonniers tombés entre nos mains est monté à 350.

Résultats des combats aériens en juillet :

Pertes allemandes en combat aérien	17 avions
par canonnade de terre	1
manquant	1
Total,	19
Pertes françaises et anglaises :	
en combat aérien	59 avions
par canonnade de terre	15
par atterrissage involontaire dans nos lignes	6
par atterrissage pour lâcher des espions	1
Total,	81 avions

dont 48 sont en notre possession.

Est

Front du maréchal von Hindenburg. — A la côte Nord de Courlande, nous avons, ce matin, par notre feu, causé un grand dommage à un grand nombre de torpilleurs, vapeurs et voiliers ennemis qui furent chassés.

Des tentatives de passage des Russes à l'Est de Friedrischtadt, ont été enrayées ; de fortes patrouilles entre les lacs Wiszniew et Narocz furent repoussées.

Au front de la Serwetsch et de la Schtschara, le combat d'artillerie a augmenté d'intensité.

Dans la région de Skrobowa, des attaques ennemies ont échoué.

Les Russes ont recommencé avec de grandes forces leurs attaques au Stochod ; de nombreuses fois leurs vagues d'attaques ont été refoulées au Sud de Stobychwa, dans le coude du Stochod, à l'Est, près de Kowel et au Nord de Kiesilim par notre feu d'artillerie, d'infanterie et de mitrailleuses.

En un difficile corps-à-corps contre un ennemi très supérieur en nombre, nos troupes restèrent victorieuses près de Kuchary et Porskaja Wolka (au Nord Est de la ligne de chemin de fer Kowel-Luck).

Les combats à l'Ouest de Luck se sont terminés à notre avantage.

Par une contre-attaque décidée, de troupes austro-hongroises, des parties perdues de la position ont été reconquises ; 350 prisonniers ont été amenés et plusieurs mitrailleuses prises.

Front de l'archiduc Charles. — Le nombre des prisonniers faits au Sud de Zalocze est monté à 12 officiers et 366 hommes.

Au Sud du Dniester, les troupes alliées sont reculées sur la ligne Nizniow-Tysmienica-Ottynia.

Balkans

Rien d'important.

AUTRICHE

Vienne, 8 août. — Front russe.

Front du maréchal Archiduc Charles. — Les troupes des Carpathes ont gagné du terrain sur les hauteurs à l'est de Jablonica et près de Woroshta et amené plus de 1000 prisonniers et 4 mitrailleuses.

Au sud-ouest de Delatyn, des forces du général von Koevess ont encore repoussé de fortes attaques russes.

A l'Est d'Ottynia et de Tluniacz, l'ennemi attaqua hier avant-midi en grandes masses. Un de ses groupes d'attaque pénétra jusqu'à notre première ligne à l'Ouest d'Ottynia, mais il fut complètement repoussé par une contre-attaque de troupes austro-hongroises, plus de 1000 prisonniers restèrent entre nos mains.

Près de Tlumacz, nous avons, devant la supériorité de l'adversaire, reculé la défense dans la région à l'Ouest de la localité.

Au Sud de Wertelka, nos troupes ont nettoyé la rive gauche du Sereth.

Nous fîmes plus de 700 prisonniers et capturâmes 5 mitrailleuses.

Front du maréchal von Hindenburg. — Près de Zalocze, la journée d'hier a été relativement calme.

Au Sud-Ouest de Torczyn, en Volhynie, l'armée du général von Terszty-Ansky a repoussé ce matin une série de violentes attaques russes.

L'ennemi fut, en partie, refoulé en contre-attaque.

Au Sud de Stobychwa, des troupes du général Fath ont encore une fois enrayé des tentatives de passage des Russes.

Front italien

Dans la région de Goerz, les combats acharnés continuent sans diminuer de violence.

Depuis le 6 août après-midi, les troupes combattant à la tête de pont de Goerz, à l'Ouest de l'Isonzo, ont repoussé de nombreuses attaques ennemies très supérieures.

Nous fîmes 2932 prisonniers dont 72 officiers.

Pour éviter de grandes pertes aux braves occupants de la tête de pont, contre laquelle sont dirigées toujours de nouvelles attaques furieuses des Italiens, nous les avons retirés aujourd'hui sur la rive Est de l'Isonzo.

Sur le plateau de Doberdo, au Monte San Michele et près de San Martino, toutes les attaques ennemies échouèrent avec les plus lourdes pertes pour l'adversaire.

Plus au Sud, de fortes attaques italiennes échouèrent également complètement sous notre feu. Toutes les positions sont, en cet endroit, au pouvoir de nos troupes.

Au front de Carinthie et du Tyrol, vifs combats d'artillerie par endroits.

Balkans. — Rien d'important.

Sur mer. — La nuit du 7 au 8 août, une escadre d'avions de marine a jeté avec succès de nombreuses bombes lourdes, moyennes et incendiaires sur les positions de batteries ennemies à l'embouchure de l'Isonzo et la station d'aviation ennemie de Gorgo.

Les avions de marine furent violemment canonnés mais ils revinrent indemnes.

TURQUIE

Constantinople, 8 août. — Officiel du quartier général en date du 25 juillet 1332, calendrier turc :

Sur le front de l'Irak, pas de modifications.

En Perse, l'opération entreprise le 25 juillet en trois colonnes par l'aile droite de notre armée contre les forces russes concentrées à l'Est de Kermanschah a été continuée avec succès. Le 24 juillet, au soir, les Russes avaient été définitivement repoussés vers Konkaver dans la direction de Hamadan. Ces opérations, qui ont duré deux jours, se sont déroulées comme suit :

Notre colonne avançant vers Sakna au centre, a pris d'assaut les retranchements ennemis qui se trouvaient dans les environs de Hadjapad et de Nadirabad. L'ennemi a tenté de se maintenir dans les positions à l'ouest du village de Bisotoni, mais par suite de notre énergique poursuite et de la pression exercée par nous contre son front et contre ses flancs, il a dû se retirer dans la direction de Sakna.

Le 24 juillet, la poursuite a repris au lever du jour sans que l'on eût laissé à l'ennemi, qui s'efforçait de résister à divers endroits, le temps de reprendre des forces.

Finalement, l'ennemi n'a pas réussi à se maintenir dans la localité de Sakna, à 50 kilomètres à l'Est de Kermanshah, et dans l'après-midi il s'est retiré dans la direction de Kankaver.

Pendant ce temps, notre détachement avançant au Sud de la route de Kermanshah Hamadan, entrait en contact avec des forces russes près de Maross, à 13 kilomètres au Sud-Est de Sakna. Notre détachement de l'aile gauche s'est avancé au Nord dans la même direction et a repoussé l'ennemi ; celui-ci s'est retiré à Somgour, à 60 kilomètres au Sud Est de Kermanshah, et s'y est fixé, tandis que notre détachement de l'aile droite s'est emparé de Maross. Nos troupes du centre se trouvaient hier soir à 15 kilomètres à l'Est de Sakna. Nos forces ont repoussé plus loin vers l'Est des troupes ennemies concentrées à l'Est de Sakna.

Sur le front du Caucase, notre offensive dans les secteurs de Bitlis, de Musch et d'Oknott continue à se développer favorablement. Nos attaques dirigées contre Bitlis ont fait tomber entre nos mains toutes les positions ennemies dominant la localité vers le Sud. Une attaque entreprise contre l'ennemi qui se trouvait sur des montagnes inaccessibles à 8 kilomètres au Sud de Musch, a été également fructueuse ; l'ennemi a été rejeté vers Musch.

Nos troupes marchant de l'Est de Musch vers le Nord, ont atteint Murasau. Au cours de l'attaque d'hier au Sud-Est d'Oknott, nous avons fait prisonniers 200 soldats et nous nous sommes encore emparés d'un canon et de 4 caissons de munitions. Au centre, les attaques entreprises par l'ennemi contre diverses positions de notre front à l'Est d'Ersindjan et de Kilkitt, attaques auxquelles nos troupes ont résisté, se sont ralenties ; l'ennemi a subi de fortes pertes.

Dans les eaux de Smyrne, un monitor ennemi s'est approché de Fotza, mais notre feu l'a obligé à s'éloigner. Quelques navires ennemis arrivés à hauteur de Tcheschle ont fait monter un avion qui a lancé sans succès quelques projectiles sur la côte, puis ils se sont retirés.

Sur le front en Egypte, notre détachement de reconnaissance envoyé dans la direction d'El Rouman a atteint la ligne ennemie.

Malgré un violent bombardement dirigé contre lui par quatre navires de guerre, il a exécuté à la côte de Mouhamedie une audacieuse attaque de reconnaissance contre des troupes ennemies considérables, composées d'armes diverses et est ensuite retourné dans ses positions près de Katia. Encouragé par cette retraite, l'ennemi a tenté d'attaquer nos troupes concentrées dans les environs de Katia, mais il a été repoussé avec de fortes pertes.

Le 24 juillet, un de nos avions a forcé un avion ennemi à atterrir dans les environs de Mouhamedie et l'a détruit. Nos aviateurs ont lancé avec succès des bombes sur le port et les édifices d'Ismail.

La cavalerie ennemie qui avait attaqué, le 22 juillet, dans le défilé d'Aboudjera, à l'Est de Suez, a été repoussée après un combat de 6 heures. Nous nous sommes emparés de fusils et de baïonnettes.

FRANCE

Paris, 8 août. — Officiel, 3 h. après-midi.

Au Nord de la Somme notre infanterie opérant à la droite des troupes britanniques au cours d'une attaque dirigée par elles sur Guillemont a réalisé une avance à l'Est de la côte 139 (Nord de Hardecourt) et a fait une quarantaine de prisonniers. A l'Est de la ferme Monacu l'ennemi a tenté par 2 fois ce matin de nous reprendre les tranchées que nous avons conquises hier. Repoussé par les feux d'infanterie l'ennemi a dû replier laissant de nombreux morts. Le nombre de prisonniers valides atteint 230 dont 2 officiers. Sur la rive droite de la Meuse le bombardement a repris pendant la nuit avec une extrême violence. Sur le front de Thiaumont-Fleury vers 5 h. du matin l'ennemi a lancé une série de puissantes attaques à gros effectifs sur nos positions depuis le village de Fleury jusqu'au Nord de l'ouvrage de Thiaumont accompagnées de tirs de barrage de 210 m. en arrière de notre ligne. Toutes les attaques ont été arrêtées le long de la route Fleury et dans le village par les feux de mitrailleuses. L'ennemi a réussi a prendre pied dans l'ouvrage de Thiaumont après une lutte acharnée qui se poursuit encore à l'heure actuelle. Dans les Vosges des détachements ennemis qui tentaient d'aborder nos tranchées près de Senones ont été aisément dispersés à coups de fusil.

Paris, 8 août. — Officiel, 11 h. :

Au Nord de la Somme, nous avons augmenté nos gains d'hier en nous emparant d'un petit bois et d'une tranchée fortement organisée par l'ennemi au Nord du bois de Hem que nous tenons en entier. En définitive, nous avons conquis dans ces deux journées, au Nord de la Somme, toute une ligne de tranchées ennemies sur un front de six kilomètres et une profondeur de 3 à 500 mètres.

En Champagne hier en fin de journée après un vif bombardement, de forts détachements ennemis qui attaquaient à la grenade nos positions au Nord-Ouest de Tahure et nos petits postes de la côte 195 ont été pris sous les feux et dispersés. Sur la rive droite de la Meuse, le combat se continue avec acharnement sur tout le front Thiaumont-Fleury.

Avec une ténacité remarquable, nos troupes ont contenu et repoussé l'adversaire qui cherchait par ses contre-attaques à nous chasser du terrain conquis ces derniers jours au Nord-Ouest et au Sud de l'ouvrage de Thiaumont. Puis passant à leur tour à l'offensive nos troupes ont réoccupé tous les éléments de tranchée où l'ennemi avait pris pied au cours de la lutte et pénétré de nouveau dans l'ouvrage de Thiaumont. Sur le front Vaux-Chapitre-Le Chênois, nous avons enlevé une ligne de tranchées et sur certains points deux lignes de tranchées ennemies ; l'une d'elles renfermait une centaine de tués ou blessés.

Dans ces différentes actions nous avons fait environ deux cents prisonniers valides dont six officiers et avons pris 6 mitrailleuses.

ANGLETERRE

Londres, 8 août. — Au Nord et au Nord-Est de Pozières, après une violente canonnade, l'ennemi dirigea, vers 4 heures du matin une attaque décidée contre nos nouvelles lignes.

Il pénétra en quelques endroits dans nos tranchées, mais en fut chassé avec de fortes pertes.

Deux fortes attaques commencées à 9 h. du matin sont également repoussées.

Une autre faible attaque vers 4 h. après-midi, fut repoussée et nous fîmes un grand nombre de prisonniers.

Ailleurs, petits engagements dans lesquels nos lanceurs de grenades à main eurent des succès.

RUSSIE

St-Pétersbourg, 8 août, officiel :

Front Ouest. — Au Stochod, dans la région de Zaretchte, nos troupes ont, par une attaque intrépide et sans subir de pertes, chassé l'adversaire d'une partie de ses tranchées, qu'elles occupèrent et ont fait 12 officiers et environ 200 hommes prisonniers et pris une mitrailleuse.

Au Sereth, au cours de la journée, nous avons un peu amplifié notre succès dans la partie Nord du secteur occupé par nous.

En cet endroit se distinguèrent les détachements de réserve de la territoriale de Moronc.

Nous fîmes au cours de la journée 13 officiers et environ 2000 soldats prisonniers, dont une partie d'Allemands.

Nous avons pris 2 obusiers et quelques mitrailleuses. Le combat fut extrêmement violent. De nombreux blessés Autrichiens arrivent.

ITALIE

Rome, 7 août. — Entre l'Adige et l'Isonzo supérieur, action continuelle d'artillerie.

Sur le plateau d'Asiago, une explosion de mine ennemie détruisit une de nos tranchées aux versants du Monte Zebio. Il entreprit de là une attaque qui fut vite arrêtée par le feu de notre artillerie.

Dans la zone de Tofana, nos troupes s'emparèrent d'une forte position qui domine la ligne de communication entre la vallée de Travenenz et le ruisseau Sare (vallée de Gader).

L'ennemi a continué à bombarder des localités habitées du Haut Dogna ; nous avons bombardé des bâtiments militaires de Tarvic, Railbl et Tolmein.

Au bas Isonzo, nos troupes attaquèrent hier en divers endroits les fortes positions de l'adversaire et continuèrent leur vigoureuse offensive commencée le 4 août dans la direction des hauteurs 85 et 121.

Après préparation d'artillerie et un feu remarquable de rapidité et de précision, notre infanterie s'avança à l'assaut avec élan et s'empara de diverses lignes successives et retranchements de l'ennemi.

Dans le secteur de Monfalcone, au cours d'un combat sanglant, des bersaglieri et cyclistes des 3e, 4e et 11e bataillons s'emparèrent de presque toute la hauteur 85 et la maintinrent malgré de violentes contre-attaques de l'ennemi ; nous fîmes 3600 prisonniers, dont une centaine d'officiers. Parmi ceux-ci se trouvent un colonel et un major d'état-major.

Nous avons fait en outre un riche butin, dont une batterie de 3 canons, une dizaine de mitrailleuses, une grande quantité de fusils, munitions et autre matériel de guerre.

Une de nos escadres Caproni a bombardé hier par mauvais temps le point de jonction de chemin de fer d'Opcina et dispersé des avions ennemis qui cherchaient à lui résister ; l'un d'eux fut descendu.

Un de nos avions n'est pas revenu, les autres sont indemnes.

LA GUERRE MARITIME

Amsterdam, 7 août. — Pendant leur traversée vers l'Angleterre dans la nuit de lundi différents Zeppelins attaquèrent également quelques navires de pêche. Il en fut ainsi notamment de « l'Adelaïde » et du « Lyric ». Le capitaine du premier vapeur raconta les faits suivants au « Daily Telegraph » : « Il était environ 8 heures du soir et nous pêchions par temps très calme.

Tout à coup, 4 Zeppelins apparurent et l'un d'eux vira de bord dans notre direction. Il descendit si bas que nous pûmes lire son numéro I et parfaitement distinguer l'équipage. Une bombe fut lancée et explosa à proximité du vapeur. Nous amarrâmes immédiatement la corde du filet et filâmes en zig-zag. Le « Lyric » échappa de la même manière.

Amsterdam, 7 août. — Les équipages des deux vapeurs de pêche « King James » et « Braconash », qui furent, lundi dernier, coulés par un sous-marin, sont arrivés à Grimsby. L'équipage du « Braconash » fit connaître qu'il avait été traité amicalement par le commandant du submersible qui, à son approche, lui signala de venir à bord. Le navire fut ensuite détruit au moyen de bombes. Le commandant restaura les pêcheurs et leur déclara que leur bateau était le 5e qu'il faisait couler de la journée. L'équipage prit ensuite place dans les canots et fut recueilli une heure plus tard.

Londres, 8 août. — Reuter informe que le vapeur norwégien « Spirah » 1378 t. a été torpillé.

Copenhague, 7 août. — Le « National Tidende » informe de Christiania, que hier soir un navire norvégien de Christiania fut arrêté par un sous-marin allemand devant Arendal. Comme justement un navire anglais arriva sur ces entrefaites, le submersible libéra le bâtiment norvégien et captura l'anglais qu'il escorta vers le Sud.

Dans les Balkans

Frontière italienne, 8 août. — Le « Corriere della Sera » apprend d'Athènes que la lutte électorale entre venizelistes et anti-venizelistes est très vive et qu'elle porte plutôt le caractère d'une lutte personnelle que pour la réalisation d'un programme politique.

Ceux qui sont partisans de Venizelos désirent son retour au pouvoir afin de décider si oui ou non la Grèce doit participer à la guerre.

Leurs adversaires qui se recrutent surtout dans les cercles militaires ne connaissent qu'un but et c'est empêcher à tout prix le retour de Venizelos au pouvoir.

A leur avis, la participation armée de la Grèce peut devenir une réalité, mais ce qui leur importe avant tout c'est que Venizelos ne reprenne plus les rênes du gouvernement. C'est ainsi que s'est formé un parti nouveau, celui qui bien que partisan de l'Entente, est hostile à Venizelos et veut agir «pour l'Entente», mais contre ce dernier.

—

Pétersbourg, 7 août. — Le journal «Wjedomosti» informe d'Athènes que le roi Pierre de Serbie qui séjourne actuellement dans la capitale a reçu l'ambassadeur français et qu'il l'embrassa à plusieurs reprises, disant que ce faisant il embrassait la France qui avait éveillé en lui les sentiments du plus pur enthousiasme.

—

Copenhague, 6 août. — Le « Russkoye Slowo » s'occupe de la situation en Roumanie et opine que les dernières expériences ont confirmé la version souvent émise que l'optimisme témoigné n'est pas applicable à la Roumanie. Après les événements qui se sont déroulés en Roumanie, au cours de ces deux dernières années, il serait stupide d'exagérer les résultats de l'agitation de Filipescu.

L'exagération de cette agitation a causé de gros sacrifices financiers à l'Entente, et le dernier de ceux-ci vient encore de tomber à charge de la Russie. L'ambassadeur roumain a remis à Saint-Pétersbourg la note des dommages causés par l'irruption des troupes russes en Roumanie. Ils s'élèvent à 2 millions de roubles que la Russie a naturellement consenti à payer.

L'attitude pour le moins singulière de la Roumanie fera au moment de la conférence l'objet de pourparlers approfondis. L'organe cité finit par déclarer que les négociations avec la Roumanie ne sont pas encore conclues.

—

Lugano, 8 juillet. — Les informations roumaines au sujet de concentration de troupes n'ont provoqué aucune sensation en Italie où on n'y attache aucune signification. Le congé de Bratianu par contre y est considéré comme la preuve d'une nouvelle tactique d'atermoiements.

—

Berlin, 8 août. — Le journal roumain « Dreptatea » informe, d'après le « Voss Ztg » que le roi Ferdinand a autorisé le président du conseil Bratianu de négocier avec les représentants diplomatiques à Bucharest selon ses propres inspirations. Si toutefois, le président soumettait à la sanction royale un décret relatif à la mobilisation, le roi déclarerait certainement qu'il se refuse à mobiliser l'armée contre les puissances centrales et si Bratianu persistait, il ne lui resterait d'autre solution que de se démettre de ses fonctions.

ÉCHOS

Rome, 8 août. — Une information de l'agence Stefani relate que le Ministre du commerce anglais arrivera aujourd'hui en Italie afin de négocier au nom de son gouvernement sur des questions économiques importantes et dans l'intérêt des deux pays. Le Ministre du commerce de Nava et celui des transports maritimes Arlotta sont désignés par le gouvernement italien pour délibérer à ce sujet avec Nunciman.

—

Hoek van Holland, 7 août. — Aujourd'hui, sont arrivés ici 35 blessés anglais invalides. A bord du vapeur « Stadt Antwerpen » qui est arrivé d'Angleterre à 3 h. 15 se trouvent 85 prisonniers invalides allemands. Le ministre de la guerre hollandais n'a pas permis que des délégués de la Presse interviewassent les intéressés.

—

Berlin, 7 août. — On a commencé l'internement des Allemands, Autrichiens et Hongrois naturalisés au cours des dernières six années et habitant le quartier de Forest-Hill (Londres) ainsi que les comtés de l'embouchure de la Tamise.

La « Magdeburger Ztg » estime que c'est là, vraisemblablement, une mesure de représailles, prise en raison de la mort des 9 chevaux tués et des 3 autres blessés, victimes, selon Reuter, de nos dernières attaques aériennes au moyen de nos Zeppelins.

—

Bade, 8 août. — Le Grand-Duc de Bade a autorisé le ministre de la justice de permettre aux célibataires du sexe féminin de porter l'appellation de madame quand, dans une intention sérieuse, elles furent les fiancées de combattants et que leur mariage ne put se consommer par suite de la mort du fiancé ou sa disparition par suite des événements de guerre.

—

Grand quartier général, 8 août. — Le correspondant de guerre Scheuermann informe que de nouveau une ville française est sacrifiée par ses propres nationaux. Depuis hier, Péronne est en flammes, par suite du bombardement des batteries françaises. Des quartiers entiers de la cité sont déjà irrémédiablement perdus.

—

Amsterdam, 8 août. — Reuter informe de Tokio que l'amiral Kamimura est mort. Le défunt fut un des artisans de l'expansion japonaise et partagea avec Togo la renommée acquise devant Port-Arthur.

—

Genève, 8 août. — Le sénateur Humbert a rendu visite aux défenseurs de Verdun et déclare que la lutte autour de la forteresse n'est nullement terminée.

L'ennemi est toujours terrible écrit-il, et si parfois il paraît affaibli bientôt après il recommence de furieuses attaques.

Un haut officier dont Humbert tait le nom confirme que l'Etat-Major de l'armée du prince impérial n'a pas distrait un seul homme ni un seul canon des effectifs existant, au profit du front sur la Somme.

—

Paris, 7 août. — Le gouvernement français n'a pas donné son assentiment à la nomination des 20 délégués désignés par la Commission de l'armée pour l'exercice du contrôle aux armées. D'après certains journaux, des objections seraient formulées par le haut commandement de l'armée.

—

Paris, 6 août. — D'après une information du «Herald», la grève des cheminots américains menace de prendre une tournure inquiétante. Les tentatives de médiation de Wilson sont restées vaines jusque maintenant.

—

Londres, 7 août. — Les discussions continuent au sujet de la dépouille mortelle de Casement. Dussy, qui représente les intérêts de la famille du supplicié, a reçu du ministre de l'intérieur l'avis que la remise du cadavre est refusée conformément aux dispositions de la loi de 1868 laquelle spécifie que le corps d'un criminel est inhumé à l'intérieur de la prison où la sentence a été exécutée. Dussy a protesté contre cette interprétation en invoquant qu'elle ne s'applique qu'aux meurtriers. On rassemble des signatures pour l'obtention du corps de Casement.

—

Lugano, 8 août. — Le correspondant du « Secolo » au Caire met la presse italienne en garde contre des exagérations au sujet de la révolte en Arabie. Personne dans ce pays ne songe sérieusement à attaquer la situation du khalifat en ce qui concerne l'Islam.

—

Malmo, 7 août. — Le port d'Alexandrowsk vient d'être ouvert à la navigation marchande. Déjà un certain nombre de navires norvégiens, anglais, américains et russes sont arrivés et occupés à décharger leurs cargaisons.

—

Berne, 8 août. — Le « Secolo » informe que le gouvernement italien a publié un décret qui ordonne la culture de tous les terrains disponibles. Les préfets sont autorisés à mettre à la disposition des communes, les terrains appartenant aux exploitants qui ne se conformeraient pas à ce décret.

—

Berlin, 7 août. — Le Moniteur royal prussien contient un avis du ministère des finances au sujet du traité italo-allemand réglant les tarifs douaniers et la navigation commerciale. L'avis mentionné fait connaître que le gouvernement italien considère le dit traité comme annulé.

Par ce fait les Allemands appliqueront également à l'avenir le tarif uniforme pour les produits du sol et de l'industrie italienne.

—

Copenhague, 8 août. — D'après une information de l'Agence télégraphique Pétersbourgeoise, les Ambassadeurs de Russie et de Grande Bretagne à Huberon, ont le 6 août dernier échangé des notes avec le gouvernement persan. Aux termes de ces dernières un accord, qui consolide les relations amicales existantes et solutionne diverses questions de l'organisation financière et militaire, a été conclu.

En ce qui concerne la dernière question mentionnée, elle sera réalisée par la création dans le Nord de la Perse d'une brigade nationale avec l'aide d'instructeurs russes, et, dans le Sud, par d'autres contingents importants dont l'instruction est dévolue à des Anglais.

—

Stockholm, 7 août. — A l'occasion du dimanche de la paix, plus de 400 réunions se sont tenues en Suède. A Stockholm, 25.000 personnes participèrent aux manifestations. Une motion fut acceptée au cours de ces réunions. Celle-ci déclare qu'une paix durable garantissant aux nations l'autonomie absolue et un développement économique, premier d'une sanction internationale permettant un désarmement général, est nécessaire.

Le gouvernement suédois est invité à participer effectivement à la convocation d'une conférence officielle des Etats neutres. Celle-ci offrirait dès l'occasion propice son arbitrage aux belligérants et préparerait après la conclusion de la paix un congrès mondial qui établirait les causes de la guerre et élaborerait un accord basé sur le droit au lieu de la force.

—

Amsterdam, 8 août. — L'Union Télégraphique relate que selon des informations de la presse française (?) un Zeppelin est attendu à New York pour le 15 août.

—

Londres, 8 août. — On informe officiellement du Caire que le nombre des prisonniers non blessés capturés s'élève à 65 officiers et 3.160 hommes. La poursuite continue.

—

Washington, 4 août (retardée en transmission). — La signature entre l'Amérique et le Danemark du traité de vente des Antilles danoises se fit entre Lansing et l'ambassadeur Brun. Le contrat devra très rapidement être porté à la ratification du Sénat, celui-ci clôturant sa session avant septembre.

Quoique certains prix payés soient trop élevés, on ne pressent pas de résistance sérieuse, pas plus au Sénat qu'au Parlement qui doit approuver la dépense.

L'« Evening Post » se moque du traité et écrit à ce sujet que visiblement le gouvernement cherche dans ces îles l'établissement d'une nouvelle station navale, afin de prouver au pays ses préparatifs sur mer. Certainement ce n'est pas contre l'Angleterre qui a assez de points stratégiques dans l'Atlantique que cette mesure est dirigée, mais bien contre l'Allemagne.

—

De La Haye : L'exportation de bois, de toutes les essences, vient d'être défendue.

—

On mande de La Haye qu'un aide de camp du roi Albert, le major Davreux, a été touché par un obus et tué sur le coup.

Exposition-Attractions, Charleroi, août 1916

Boulevard Paul Janson, n° 65

Locaux des Ecoles communales du Centre

Le Concert de l'Académie

Dimanche prochain 13 août, à 4 heures (h. c.), aura lieu, dans la vaste salle des fêtes de l'Exposition, une véritable solennité musicale. L'excellent orchestre de l'Académie de musique de Charleroi se fera entendre, pour la première fois, sous la direction de son nouveau chef, Martin Lunssens. Tous les dilettante de la région, et ils sont nombreux, voudront y assister. Martin Lunssens est un chef d'orchestre éminent : Dès les premières répétitions, il a littéralement émerveillé tous ses artistes par sa maîtrise et l'interprétation fouillée qu'il donne des œuvres à l'étude. Aussi peut-on s'attendre à une exécution absolument remarquable.

Ajoutons qu'Edgar Druine, basse chantante de l'Opéra de Paris, dont la réputation n'est plus à faire, prêtera son concours à ce concert, qui sera le clou des fêtes musicales de notre exposition. Le nom de Druine seul suffirait à attirer la foule des grands jours.

Nous pouvons donc dire que d'ici longtemps, il ne sera plus donné de jouir d'un pareil régal artistique.

Nous ferons demain et les jours suivants une étude détaillée des différents numéros du programme.

Prix des places : 3 fr., 2 fr. et 1 fr.

— Samedi 12 courant, à 5 h. (h. a.), Récital de piano par Mme Mawet-Lucas, avec le concours de Monsieur Carette, basse chantante. Les amateurs de fine musique assisteront nombreux à cette séance d'un intérêt puissant.

Tout le monde connaît l'excellente artiste qu'est Mme Mawet-Lucas. Les admirateurs de son beau talent sont légion. Nul doute qu'elle recueille, ainsi que son collaborateur M. Carette, un succès mérité.

Prix des places : 1 fr. et 0 fr. 50.

— Aujourd'hui à 4 heures (h. c.) aura lieu dans la salle des fêtes de l'exposition, une conférence organisée par le Cercle l' « Aurore » de Jumet. Cette conférence qui sera donnée par M. O. Coquelet, aura pour sujet « Les Arts et le Peuple ». Soucieux de donner à cette réunion tout le charme qu'on peut en réclamer, les organisateurs le feront accompagner d'une partie musicale et vocale de tout premier choix. Il ne sera perçu pour la conférence qu'un supplément de 25 centimes par chaise occupée.

— Le Comité de l'Exposition rappelle aux exposants qu'ils peuvent retirer leur carte à l'entrée et les invite à le faire sans retard, en vue de faciliter le service.

— Aujourd'hui, grande séance au « Cabaret Artistique ». Ouverture à 5 heures. — Qu'on se le dise !



La Vierge Noire

A CHARLEROI

a toujours la même vogue pour les Vêtements légers de tous genres confectionnés d'avance pour Hommes, Jeunes Gens et Garçonnets.

Fonds spécial de secours en faveur des Employés et Voyageurs. — Le Comité fait appel au dévouement de dames et de demoiselles pour la vente des fleurs au profit de l'œuvre. S'adresser au Secrétariat, boulevard Audent, 14, entre 4 et 5 heures (h. c.).

A l'Exposition-Attractions. — Nous nous plaisons à recommander aux nombreux visiteurs, le Tea-Room où ils trouveront des pâtisseries et des consommations de premier choix.

Le Tea-Room est ouvert les samedis, dimanches et jeudis, et ceux qui ont déjà eu l'heureuse idée d'aller s'y reposer quelques moments se promettent d'y retourner encore.

Et quoi d'étonnant, de gentilles demoiselles vous servent, avec une bonne grâce charmante, une friandise délicieuse ou une liqueur fine qui réjouissent nos plus difficiles gourmets.

Donc, une visite au Tea Room s'impose.

Fortifiant Cusenier.— Xérès vermouth sec. E. VISSOUL, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Une nouvelle qui réjouira les amateurs de chansons wallones, est celle de l'ouverture du « Cabaret Wallon » pour la Fancy-fair des 13-14 et 15 août dans le Gymnase de l'école des garçons du Centre.

Le Cercle Wallon tant connu pour ses belles séances ne pourra manquer de réjouir tous les amateurs qui lui rendront certainement visite dans ce somptueux local.

Samedi 12, répétition générale non payante.

Bières ARTOIS, les meilleures. Finesse incomparable. Dépositaire : H. LEJUSTE.

Chasse aux gros sous troués. — Des gens embarrassés sont ceux qui possèdent pour leur éclairage des compteurs automatiques de la Compagnie du gaz.

Ces compteurs ont été construit pour fonctionner au moyen de pièces de 10 centimes trouées.

Or, on n'en voit presque plus.

Aussi, rencontre-t-on bon nombre de locataires de ces appareils, à la chasse des précieuses pièces dans nos magasins.

La Compagnie du gaz ne pourrait-elle changer le mécanisme de ces appareils, cette situation devant, certainement, lui causer préjudice.

Leçons de peinture, Firmin Dothée Montigny-le-Tilleul. 8483

Floralies de juillet. — Numéros gagnants de la tombola :

44	67	117	155	172	194	199	203
214	218	220	271	280	312	373	374
376	436	519	528	544	545	553	593
719	773	835	849	961	972	975	978
1000	1034	1056	1081	1105	1189	1207	1239
1284	1289	6302	1307	1311	1313	1317	1848
1355	1357	1359	1392	1431	1463	1498	1597
1546	1576	1601	1605	1617	1769	1770	1821
1833	1872	1898	1902	1949	1966	1971	2019
2145	2149	2172	2228	2267	2311	2369	2464
2662	2669	2729	2734	3014	3118	3154	3157
3159	3169	3170	3173	3225	8182	8463	9126
9131			Cartes spéciales :		2190	2362	2403

A l'instruction. — M. le juge d'instruction Adam a entendu hier avant-midi les délégués du Comité Américain au sujet de l'affaire du Moulin La Royale, à Chatelineau.

— La Chambre du Conseil a confirmé les mandats d'arrêt décernés à charge des forains impliqués dans les nombreux vols commis à Barbençon.

VERITABLE SAVON EN POUDRE du Dr Thompson à 1.30 le paq

VÉRITABLE SUNLICHT de Rotterdam à 1 fr. 35 la boule.

VÉRITABLE POMMÉ MIRLAND à 1.95 le kilo, par seau.

SAUCISSONS DE JAMBON à 4 fr. 20 le k.

Remise pour le gros et demi-gros.

MAGASINS ÉCONOMIQUES

46, Boulevard Audent, 46, Charleroi

Succès. — Nous nous faisons un véritable devoir de signaler le grand succès obtenu par l'établissement des Frères, boulevard Audent, qui présentait pour la première fois des élèves à l'examen de géomètre-arpenteur.

Les six élèves présentés ont passé l'examen :

Cailliau Robert et Adant Jean-Baptiste, avec la très grande distinction.

Dussenne Raoul, Ernotte Albert et Huens Roger avec la distinction.

Leclercq Elie, avec la grande satisfaction.

Félicitations à ces jeunes géomètres ainsi qu'à leurs excellents et dévoués professeurs.

De notre Flâneur. — Deux ou trois jours de grande chaleur suivis de grosses pluies, qui tomberont de ce vendredi à lundi prochain. Il pleuvra déjà quelque peu aujourd'hui.

Signalement. — Le signalement suivant d'un vol ou perte d'obligations vient d'être transmis aux polices et agents de change de notre arrondissement par M. Beco, procureur du Roi, à Verviers. Ces obligations appartiennent à M. Regnier-Bellefontaine, receveur communal, à Wegren.

25 obligations ville de Bruxelles, emprunt 1905, série 17507 ; 1 obligation ville de Bruxelles 1905, série 17388, n° 1 ; 2 obligations ville de Verviers 1873, nos 14219 et 20713 ; 1 obligation chemins de fer vicinaux n° 136962.

Objets perdus. — Un sieur D. Adolphe, aide-fossoyeur, a trouvé le 4 août, dans les

terrains vagues, un billet de 5 mark et un de 2 mark et les a empochés.

H. Benjamin et C. Louis, qui se trouvaient avec lui au moment de sa trouvaille, en ont fait la déclaration à la police.

— A l'abattoir, l'agent Langlet a trouvé une broche paraissant être en or.

L'intéressée peut la réclamer au bureau de police du Passage.

— La servante de M. Emile Dourlet a trouvé un fichu en laine noir.

La propriétaire peut le réclamer rue Brou cheterre, n° 3.

Trouvaille. — Un nommé T... Edmond, 50 ans, peintre, demeurant rue Jonet, a trouvé sous le plancher de son grenier, une grande boîte renfermant 28 écrous de boulons de dimensions différentes, 4 virolles, 3 petits tuyaux en cuivre de 7 à 8 centimètres de diamètre sur 20 centimètres de longueur et quelques ferrailles.

T... accuse son fils d'avoir volé ces objets au puits n° 1 des Charbonnages du Mambourg où il travaille.

T. lui ayant reproché ces délits, l'accusé quitta la maison paternelle.

Or, le 7 courant, pendant l'absence de son père, il s'est introduit chez lui et a dérobé deux bouteilles d'huile et une roue de brouette volées au même endroit.

Une garenne de lapins construite avec des matériaux, provenant toujours du même charbonnage, aurait été démolie et vendue par l'accusé.

La police informe.

Athénée Royal. — L'ordre des prix généraux, en première scientifique, doit être établi comme suit :

Prix d'excellence : Bernheim Paul, 81.9 °/°; 2e prix général, Hanquet Félix, de Fleurus, 79.8 ; 3e, Eloy Raoul, de Forchies-la-Marche, 77.8; 4e, Clempoel Fernand, de Jumet, 74.4 ; 5e, Delval Max, de Saint-Gilles, 73.6 ; 6e, Henry Albert, de Gosselies, 71.5 ; 7e, Delferrière Marcel, de Bouffioulx, 71.5.

Au Vélodrome. — Grande fête champêtre de charité, les 13 et 15 août, à 3 heures, au profit de l'œuvre « Les Enfants de Soldats ».

Concerts, attractions diverses.

Traquons les brutes ! — Mardi soir, vers 4 heures, rue du Progrès, le charretier d'un des entrepreneurs de transports de nos marchés, frappait à coups redoublés, du gros bout de son manche de fouet, le cheval qu'il était chargé de conduire. L'intervention énergique d'un membre de la Société Protectrice mit heureusement fin à cette révoltante scène de sauvagerie.

Rappelons aussi en passant que les règlements interdisent formellement aux conducteurs d'attelages de chiens de monter sur leurs voitures, comme cela se passe encore fréquemment par ces temps de canicule.

CHRONIQUE RÉGIONALE

L'Ecole pratique de commerce Kerger, à Charleroi est la seule où les cours sont pratiques ; l'élève y reçoit l'enseignement spécial à la carrière qu'il veut embrasser ou au genre de profession qu'il veut exercer. Il n'a pas de temps à perdre à l'étude de branches dont il ne sera jamais appelé à faire usage. Chacun peut limiter son inscription à l'étude de la branche dans laquelle il veut se spécialiser. Les inscriptions sont reçues au bureau de l'Ecole, 5, Quai de Flandre. — Cours pendant les vacances. 3489

Montigny-Neuville. — Brillant succès : Nous apprenons avec plaisir que Mlle Claire Brasseur vient d'obtenir son diplôme d'institutrice avec la plus grande distinction à l'Ecole normale Frœbel de Charleroi. Nos sincères félicitations.

Dampremy. — *Succès.* — Nous sommes heureux d'apprendre le magnifique succès remporté par une de nos jeunes concitoyennes, Mlle Louise André, qui vient de décrocher avec la plus grande distinction le diplôme d'institutrice Frœbel.

Nos plus chaleureuses félicitations à notre gentille lauréate.

Lodelinsart. — Une dame a perdu mardi, entre 4 et 5 heures, sur le trajet de la gendarmerie de Lodelinsart aux Quatre Chemins, Charleroi-Nord, une montre en or. La rapporter contre bonne récompense à la gendarmerie de Lodelinsart.

Châtelet. — *A l'Exposition.* — Aujourd'hui jeudi, à 4 h. (h. c.), conférence scientifique par M. J. Escol, ingénieur, et représentation dramatique par l'Effort, de Châtelet.

Au programme : 1) « Le Docteur Oscar », comédie en 1 acte ; 2) « Monsieur Antoine », comédie en 1 acte ; 3) « Les Deux Aveugles », bouffonnerie musicale.

C'est également ce jour qu'aura lieu la séance de tournage par M. Edgard Aubry, le plus fort tourneur de pots de la province. Entrée générale : fr. 0.25.

Jumet. — *Evasion.* — Dimanche après-midi, plusieurs internées à l'hôpital-sanatorium, trompant la surveillance dont elles étaient l'objet réussirent à prendre la fuite.

Il ne fut pas long à constater leur désertion et immédiatement la police mise en campagne organisa une battue dans les environs.

Sans trop de peine, les agents parvinrent à rejoindre les femmes qui seront punies de façon exemplaire pour avoir voulu jouer « filles de l'air ».

Gilly. — *L'œuvre du coin de terre.* — Nous avons signalé dans notre numéro de lundi dernier l'heureuse émulation qui régnait parmi les bénéficiaires de coins de terre en vue du prochain concours auquel sont alloués de nombreux dons et diplômes aux lauréats, souvenirs dont on dit le plus grand bien.

Rappelons aux intéressés que le comité de l'œuvre a définitivement fixé au 15 courant, la date extrême à laquelle nos actifs et improvisés cultivateurs doivent avoir terminé leurs travaux qui seront alors visités par le jury.

3000 chapeaux paille et casquettes vendus moitié prix chez M. Hoc, place du Sud. 6 jours de vente seulement. Ouverture jeudi 10 août. 4254

Gerpinnes. — *Un accident en gare.* — Vers 10 h. 1/2 du matin, deux wagons vides venant d'Ores sont venus se jeter, en gare, sur une machine attelée d'une voiture légère, en stationnement. Heureusement un frein des deux véhicules en question se trouvait quelque peu serré, ce qui en avait considérablement ralentit la marche sur ce parcours en pente continue. Le choc fut, cependant, très fort ; il n'y a pas d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont importants.

Place vacante. — Une place d'agent de police auxiliaire ou garde-champêtre-cantonnier est vacante pour la durée de la guerre au hameau des Flaches.

Les candidats doivent être âgés de 21 à 40 ans. L'appointement mensuel est de 60 francs. Les demandes doivent être présentées au plus tard aujourd'hui jeudi, au bureau de l'Hôtel de Ville.

Payements. — Aujourd'hui jeudi, au Comité de Secours, de 9 à 19 h. du matin, payement des secours aux chômeurs. De 10 h. à midi, payement des secours aux familles privées de leur soutien par suite de la guerre.

Service médical. — Le service médical et pharmaceutique pour les secourus de la caisse A est assuré par M. le Dr Gailly et M. le pharmacien Eugène. Une carte spéciale sera délivrée.

La Buissière. — *Au Comité de secours.* — Le Comité local de secours, dans sa séance du 29 juillet, a décidé de distribuer la soupe à tous les enfants qui fréquentent les écoles.

Le Comité fait appel aux femmes de bonne volonté pour préparer les légumes destinés à nos petits enfants. Nous sommes persuadés qu'elles se présenteront nombreuses.

Dans la même séance, le Comité a décidé de demander à M. Swerts de louer dix à quinze ares de terrain pour la récolte des légumes destinés à la soupe. M. Swerts a accepté de bonne grâce.

Le Comité demande aux chômeurs d'apporter leur collaboration à cette œuvre en travaillant le jardin légumier ; en outre il serait reconnaissant envers les habitants qui voudraient leur réserver poireaux, céleris, endives, scaroles, cerfeuil, etc.

Pour renseignements, on est prié de s'adresser à Stoffe Omer, directeur du Jardin.

Nos félicitations au Comité de secours pour son heureuse initiative. Nous ne doutons pas qu'il soit secondé par la classe aisée. Souhaitons également que l'exemple soit suivi dans toutes les communes environnantes.

Merbes-le-Château. — *La semaine de secours et alimentation.* — Les secours médicaux sont entrés en application.

Enfin, les pommes de terre sont arrivées pour le groupe Solre, Merbes-Ste Marie, Merbes le-Château, La Buissière, Bersillies, Hantes Wihéries.

Faut-il croire que bon nombre de particuliers sont suffisamment fournis, car de nombreux ménages ne se sont pas présentés pour enlever leur ration. Riz, lard et saindoux pour cette semaine ; la situation est bonne pour le moment. C'est la volaille qui est le plus mal ravitaillée ; le maïs n'apparaît que rarement et les criblures ne sont distribuées qu'en très petites quantités.

Dernier écho de la crise du beurre : nous tenons à féliciter quelques producteurs consciencieux qui n'ont pas cessé de servir leurs clients au prix de 2 francs la livre ; nous les citerions volontiers, mais en ce faisant, nous craindrions de les exposer à la vindicte de leurs confrères aussi est-il préférable de leur adresser nos discrètes mais sincères félicitations.

Dans le Centre

La Louvière. — *Du Richepin s. v. p.* — Au Kursaal on va interprêter « Le Chemineau », tandis qu'au Royal et à l'Impérial on verra les scènes de la « Glu ». Et il y en a qui nient les progrès du cinéma ?

Pour qu'ils vivent — Il faut qu'ils vivent ! s'écriait dernièrement M. Paul Pastur, en parlant de la nécessité de créer des œuvres pour soutenir l'enfance.

Elargissant ce cadre solidaire, une nouvelle œuvre « Santé à l'Enfance » projette de faire séjourner en Hollande les gosses débiles de 5 à 12 ans. On s'inscrit au secrétariat communal.

Haine-Saint-Paul. — *Un accident.* — La victime de la collision, qui s'est produite la semaine dernière à la rue de Houssu, va mieux. Cependant, jusqu'à présent, M. L., qui est originaire de Houdeng-Gœgnies, n'a pu se lever et son état nécessite encore quelques soins.

Exposition scolaire. — Le 13 courant s'ouvrira une exposition des travaux scolaires, dans les écoles de la rue de Mons. Le public y sera admis de 2 à 5 h., jusqu'au 15 inclus.

Haine-St-Pierre. — *Chez les locataires.* — La Ligue tiendra une nouvelle réunion dimanche 13 courant, à 10 h. du matin. Il y sera donné une conférence.

Ordonnance de non-lieu. — M. Burion Evence, qui avait été accusé faussement d'un vol au préjudice de son frère, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

Saint-Vaast. — *Il paraît que ça va mieux !* — Les petites misères politico-comiques semblent être apaisées ici, au grand profit des pauvres et des miséreux qui n'ont que faire de toutes les petites haines suscitées par la politique de village.

Houdeng-Aimeries. — *Pour un nouveau quartier.* — C'est avec l'approbation unanime que les édiles s'occupent de la création d'un nouvel hameau au lieu dit du Calvaire. Il y a là en effet de quoi donner une belle extension à ce village stationnaire.

Choses d'écoles. — Nous apprenons que M. Edouard Cornet, instituteur en chef, va se retirer de l'enseignement où depuis 38 ans, il se prodigue à instruire les enfants de la classe ouvrière.

C'est là une carrière noblement remplie et nous souhaitons au distingué et modeste pédagogue une retraite longue et heureuse.

Houdeng-Gœgnies. — *L'accident de tram.* — Le parquet de Mons a fait une longue descente sur les lieux du grave accident de tram que nous avons rapporté.

De nombreux témoins ont été entendus. Nous espérons que les responsabilités seront bientôt établies afin que les malheureuses victimes soient promptement indemnisées, car toutes appartiennent à la classe ouvrière.

Il n'est pas compréhensible, en effet, qu'un passage à niveau aussi important reste sans aucune surveillance.

L'état des blessés est satisfaisant. Octave Leroy, qui a eu la jambe amputée, pourra en réchapper. L'état de Rochefort, qui habite la rue de Bouvy, à La Louvière, ainsi que des deux femmes de Maurage est tout à fait rassurant. Le receveur du tram pourra reprendre ses fonctions sans tarder.

Rœulx. — *Un bijou de ville.* — Petite ville tranquille et proprette où tout respire la simplicité et le bon vieux temps, avec en sus le modernisme par l'agglomérat de jolies villas.

On dirait que la guerre a épargné cette oasis sous l'habile administration de son bourgmestre. M. Mabille a su se hausser au-dessus de toutes les petites rivalités politiques pour ne voir que le bien des plus pauvres de ses administrés.

Mignault. — *Est-ce vrai ?* — Des critiques se sont déjà manifestées contre le Comité de secours qui obligeait les secourus à une prestation gratuite ce qui est contraire au règlement provincial.

L'on vient de nous signaler à nouveau le fait, mais nous espérons que cette pratique n'existe plus. Au surplus nous ferons une enquête nous-mêmes.

Marche-les-Ecaussinnes. — *Nos joueurs de balle.* — La partie de seconde spéciale (Rousseau-Momblond) serait sur le point de se dissoudre pour former une autre équipe pour l'an prochain. Si cette éventualité se produit, nous le regrettons sincèrement car les Marchois ont conquis déjà pas mal de lauriers qu'ils devraient tâcher de conserver.

Anderlues. — *Le vol à main armée.* — Cette affaire retentissante, aura son dénouement à la Cour d'assises du Hainaut, lors de la prochaine session, c'est-à-dire en novembre prochain.

Jean-Baptiste Hautier a choisi comme défenseur Me Grégoire, de Fontaine-l'Evêque. Tandis que Desmecht, sera défendu par Me Lemonnier, de Binche.

Il nous revient qu'au moment de sa rentrée en prison, Desmecht a adressé une plainte au Procureur du Roi du chef de coups qu'il avait reçus de Georges Pourbaix, sa victime, lors de la dernière confrontation.

Chronique des Tribunaux

Chambre des Vacations

AUDIENCE DU 9 AOUT

L'affaire Félix Allebosch

Le mari de Juliette Sauveur étant décédé au début de la guerre et Félix Allebosch, étant son ami intime, se rendit chez cette femme, à qui il fit part des dernières volontés du défunt de veiller à l'enfant.

Petit à petit des relations se nouèrent entre Juliette Sauveur et Allebosch. Ce dernier se montrait très bon envers l'enfant.

Allebosch qui avait loué un appartement à sa maîtresse était devenu très jaloux.

Un jour celle ci manifesta l'intention de rompre toutes relations avec Allebosch ; ce dernier en conçut un vif ressentiment et dans un accès de jalousie tenta de la tuer en la frappant de coups de rasoir.

Juliette Sauveur est entendue comme témoin et dépose dans le sens ci dessus.

M. le Procureur du Roi demande à Juliette Sauveur s'il est vrai que le prévenu l'aurait, à diverses reprises, menacée de la tuer si elle l'abandonnait.

Le témoin. — Oui, mais je n'y ai jamais prêté la moindre attention.

Mes Noël et Jules Van Bastelaer sont à la barre pour présenter la défense d'Allebosch.

Me Lebon se constitue partie civile au nom de l'épouse Félix Allebosch.

M. Moreau, médecin-légiste, donne connaissance au Tribunal des blessures qu'il a constatées sur la personne de Juliette Sauveur.

M. le Président interroge Allebosch et reproche à celui-ci d'avoir noué des relations avec Juliette Sauveur.

C'était-là une singulière façon de tenir la promesse qu'il avait faite de veiller sur la petite enfant de son ami décédé.

Allebosch nie avoir prémédité la tentative de meurtre.

Me Lebon, au nom de l'épouse Félix Allebosch, réclame un franc de dommages et intérêt pour, le cas échéant, obtenir la séparation de corps.

Mme Allebosch, dit l'honorable avocat, a fait ce que beaucoup d'épouses ne feraient pas : elle a pardonné à son mari, qui a toujours été excellent père et bon travailleur.

Au nom de ses enfants, Mme Allebosch demande au tribunal de se montrer indulgent

M. le commissaire de police Poinbœuf, à la demande de Me Van Bastelaer, déclare que Félix Allebosch était, avant cette affaire, considéré comme parfait travailleur à qui rien ne pouvait être reproché.

Me Jules Van Bastelaer dit que cette affaire ne revêt plus à l'heure actuelle le caractère de gravité qu'elle paraissait avoir lorsque les faits se sont passés. Allebosch n'a pas agi avec préméditation et il a frappé dans un moment de surexcitation, étant mû par une force à laquelle il n'a pas pu se soustraire : c'est une affaire passionnelle.

Le tribunal jugera avec indulgence, car les jugements les meilleurs ne sont pas toujours ceux qui frappent le plus fort.

Il a fallu que la passion, la colère soient fortes pour enlever en peu d'instants la douceur de cet homme qui est d'une réelle bonté.

L'honorable avocat rappelle qu'à ses derniers moments le mari de Juliette Sauveur appela à son chevet Félix Allebosch, à qui il demanda de veiller sur sa femme et sa petite fille.

Le prévenu tint parole et fut plein de sollicitude pour ces derniers, à tel point que la petite enfant l'appelait cher petit papa.

Allebosch alla certainement un peu loin, mais c'est à force de vivre dans le sillage de cette femme que la passion s'éveilla en lui.

Allebosch fut pris d'une jalousie maladive et ne put jamais se résoudre à se séparer de sa maîtresse.

Depuis le moment où celle-ci manifesta le désir de romare avec lui, il conçut le noir projet de mettre fin à ses jours sous les yeux de sa maîtresse.

Il se rendit un matin à l'appartement de Juliette Sauveur : celle-ci vint lui ouvrir. Allebosch lui demanda une toute dernière fois de ne pas rompre leurs relations.

Juliette Sauveur resta inébranlable dans sa résolution ; alors Allebosch vit rouge et affolé, lui fit à l'aide d'un rasoir une légère blessure.

La maîtresse s'enfuit en emportant son enfant : c'est alors qu'Allebosch, voulant en finir avec la vie, se porta à la gorge plusieurs coups de rasoir.

Ses intentions n'étaient pas d'être hostiles à la vie de sa maîtresse, mais de mettre fin à ses propres jours.

Le tribunal ne tiendra pas compte de la menace qu'Allebosch fit à sa maîtresse, de la tuer si elle l'abandonnait. Ce sont-là toutes les menaces que font constamment les amants jaloux.

Juliette Sauveur a même écrit une lettre à Me Van Bastelaer, autorisant celui-ci à la lire à l'audience ; dans cette lettre, elle demande elle-même à Messieurs les juges d'être indulgent.

Me Van Bastelaer ajoute que personne ne demande la condamnation du prévenu, ni la femme, ni la maîtresse, il a été suffisamment puni par l'affreuse blessure qu'il s'est faite et les remords qu'il a eu depuis son incarcération.

Me Noël, second défenseur du prévenu, dit qu'après la plaidoirie si élevée de Me Van Bastelaer, il lui reste peu de choses à dire.

Félix Allebosch était un excellent artisan et les meilleurs certificats ont été donnés sur la façon dont il a exécuté les travaux qui lui ont été confiés.

L'éminent avocat examine la question de préméditation.

Le prévenu n'a pas mûri son projet ; il a frappé très mollement, sans aucune intention de donner la mort à sa maîtresse, qui a pu se sauver, emportant son enfant.

Il frappa, au contraire, très durement en ce qui le concerne, se faisant une affreuse blessure à la gorge sur une largeur de 15 centimètres ; il a voulu se donner la mort sous les yeux de sa maîtresse.

L'honorable avocat termine en priant le tribunal de se montrer indulgent.

M. Mahaux, substitut du procureur du Roi, dit qu'il se trouve en face d'un prévenu à qui l'épouse et la victime pardonnent.

L'honorable organe de la loi rappelle les faits et retient les propos qui furent tenus par Allebosch quand il fit les aveux qu'il était allé chez sa maîtresse dans le but de frapper et de la tuer.

A ce moment les aveux du prévenu étaient sincères, car ce dernier croyait qu'à la suite de ses blessures, il allait mourir.

D'autre part, il est certain que peu de personnes se promènent en ville ayant un rasoir en poche, c'est donc qu'il voulait s'en servir et c'est là une preuve nouvelle de la préméditation.

Il n'appartenait pas à cette femme, un an après la mort de son mari, de détourner Allebosch de ses devoirs d'époux et de père. Celui ci n'est plus d'un âge où son acte est excusable.

A la base de ces faits, il y a une immoralité et le tribunal se montrera sévère.

Me Noël réplique et demande au tribunal de ne juger que les faits eux-mêmes. Il faut démontrer que Allebosch était porteur d'un rasoir pour s'en servir contre sa maîtresse. Or, M. le docteur Moreau a dit que le prévenu avait frappé sans intention de donner la mort.

M. le procureur a trouvé la preuve contraire dans le port du rasoir, mais il reste établi que celui-ci devait uniquement être utilisé par Allebosch en vue de se donner la mort sous les yeux de sa maîtresse.

Le tribunal condamne Félix Allebosch à 10 mois de prison et 100 francs d'amende.

Alloue à la partie civile le franc réclamé à titre de dommages-intérêts.

L'audience terminée, Mme Allebosch et sa fille ont embrassé avec effusion leur mari et père qu'elles ont réconforté en l'assurant à nouveau de leur pardon et en lui promettant l'oubli de la faute commise.

NÉCROLOGIE

La famille Moret-Bertrand, nous prie d'annoncer qu'un Service anniversaire pour le repos de l'âme de leur regretté défunt, M. VITAL MORET, agent comptable du charbonnage de Sacré-Madame, sera célébré lundi 14 courant, à 10 h. en l'église paroissiale de Dampremy.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4252

SPORTS

Foot-Ball

HAUCHIN. — Houdeng-Solre-sur-Sambre. — L'équipe de Solre-sur-Sambre matchait dimanche dernier contre Houdeng. Houdeng, nettement supérieur, l'emporte par 8 à 2.

Il paraît que les équipiers de Solre sont rentrés découragés.

Allons, jeunes sportmen, n'oubliez donc pas qu'il faut être apprentis avant d'être ouvriers.

Dans les sports, l'entraînement est tout ; luttez sans cesse contre des équipiers toujours plus forts ; observez leur jeu, étudiez le caractère de vos co équipiers et ne vous laissez pas abattre par de premières défaites. Que vos défaites d'aujourd'hui vous apportent le sang-froid, la promptitude et la vigueur du shoot nécessaires à vos victoires futures. H. L.

Natation : Maillots, Flotteurs

DEVOIE Articles de Sport

RUE TURENNE, 37 CHARLEROI

Les Théâtres Bruxellois

Spectacles du 10 août

MOLIÈRE (9 h.) — « Nos bons villageois », dont la première a été un succès hier. A 4 h., matinée.

FOLIES-BERGERE (8 h. 3/4). — « Les Filles Jackson et Cie ». Matinée à 4 h.

VIEUX-BRUXELLES (8 h. 3/4). — La « Divorcée », dont le succès va croissant. A 4 h., matinée.

LA BONBONNIÈRE (9 h. 1/4). — « Que Suzanne n'en sache rien » et « Octave ».

UN BON CONSEIL

Vous qui souffrez de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, d'asthme, bronchite, inflammation, constipation, demandez à ceux qui ont usé de la **Péristaline Deminne** les effets merveilleux et immédiats qu'elle a produits. Essayez-la. Flac., 4 fr. Phar. Beaulieu, Marcinelle et Charleroi. Elle est un vrai trésor pour les maladies internes internes. 2172

Bocaux et Appareils

à stériliser. Articles pour conserves

J.-B. Thailly - Franquet

4 place du Bas Charleroi (vis-à-vis de la Poste)

BATEAU-MOUCHE

Départ : dimanche, lundi, mardi et jeudi de chaque semaine à 2 h. 30 (h.c.), Prison. 3547

On demande

plusieurs ouvriers manœuvres pour carrières du Hainaut. Bon salaire, logé, nourri, caisse de secours. Se présenter 80, rue du Grand Central, Charleroi, ou chez M. Clays, Grand'Place, Marchienne-au-Pont. 4213

Offres et Dem. d'Emploi

On demande gérant avec caution pour magasin denrées coloniales. S'adr. au Castor, à Châtelet, rue d'Acoz. 4198

Personne de confiance se rendant tous les jours à Bruxelles (dimanches exceptés) de retour à 3 h., accepterait commissions. Pr. adresse b. du journal.

Veuve cherche place demoiselle de magasin. Prendre adresse bureau du journal. 4230

Homme avec chev. demande voitures ne dép. 800 kgs ou occas. quelconque. S'adres. ou écrire r. Neuve, 19, Montignies-Neuville. 4227

Cordonnier. On demande un premier ouvrier sachant faire du neuf et à même de diriger un atelier. Bon salaire. S'adr. F. Hubert, « A l'Alliance », 2, rue de Charleroi, Marcinelle. 4218

Ménag. cuis. dem. place chez pers. seule ou ménage, plusieurs certif. S'ad. chez Gabriel Louis, 212, chaussée de Charleroi, Montignies-sur-Sambre. 4229

Emplois supplémentaires On demande personnes honnêtes, instruites, actives, appartenant à la bonne bourgeoisie, et habitant centre agricole **(convient spécialement à Messieurs les fonctionnaires).** — Ecrire à M. de Smet, 148, boulev. Anspach, 148, Bruxelles, en indiquant âge, profession et références. Aucune caution à verser. 3850

Pharmacie

Remplaçant en pharmacie, sérieux, disponible. S'adr. C. Boulvin, Roux-Aiselies. 4158

On dem. serv. très sérieuse au courant du service pour maison fermée. S'adr. bur. journal. 4203

On demande pour maison fermée servante-cuisinière, pas lavage, 25 à 35 ans, munie certificat. S'adresser rue du Nord, 80, à Courcelles. 4204

Dame 35 ans, pouvant diriger commerce et ménage, cherche place chez veuf ou veuve qui voudrait personne de confiance et dévouée. — 39, rue du Vicaire, Jumet-Delinsart. 4244

Garde particulier cherche place chez direct. usine ou charbon. Ecrire A. B. C. bureau journal. 4205

Modiste dem. place apprêteuse ou vendeuse. Ecr. initiales M. R., 13, bur. Région. 4234

Demoiselle demande place dans bureau pour se mettre au courant. Ecr. R. M., bur. Région. 4235

On demande servante connaissant cuisine bourgeoise. S'ad. bur. Région. 4245

On demande un fort demi ouvrier coiffeur, 74, rue de Charleroi, Dampremy. 4237

On dem. serv.-cuisinière, tranq. et propre. Ecr. Mme L. André, Bois du Luc. Houdeng. 4188

SCIERIE A BOIS

Belle et spac. installat. munie d'our. mod. raccordement, habitation et grand chantier à louer. Min Armand à Berzée. 4057

On cherche à louer E/V local pour club athlétique. Ecr. G.A.G. bur. journal. 4027

Pour cause de fin de bail, à solder, à moitié prix, librairie, jouets et papeterie, 85, rue Neuve, Charleroi. 4147

Boulangerie-pâtisserie bien achalandée à remettre. S'adr. 10, Bd Paul Janson, à Charleroi. 4199

A louer jolie maison avec jardin, en ville, prix de guerre. S'adr. bur. Région. 4148

A remettre pour cause de fin de bail Hôtel de l'Aigle d'Or, 24, rue de Marchienne, Charleroi. 4215

A louer chez dame seule, un appartement pr personnes tranquilles. S'adr. Ed Jacques Bertrand, 16, Charleroi. 4211

Très pressé. Cause départ bail à remettre belle maison, rue Montigny E/V. Bureau Région 999. 4251

A remettre café bien situé, Centre de la ville, place Charles II, 8, Charleroi. 4250

Qui veut louer partie magasins proximité gare importante envir. Charleroi. Ecr. 34, rue Allard, Marcinelle. 4231

Maison à louer, boucherie a remettre, belle emplacement, Chaussée de Lodelinsart, 178, Gilly (Haies). 4225

Fonct. belge demande à louer pour 1er octobre, de préf. à Marcinelle, petite maison confortable, gaz, electr., jard. Offres E. D., 52, bur. du journal. 4242

Jolie maison à vendre et commerce à reprendre exist. depuis 40 ans E/V, rue Warmonceau; 24, à 1 minute du tram, 10 pièces, plus 3 caves, gaz et électricité, grand jardin potager et fruitier. Prix avantag., endroit salubre. 4255

A louer maison avec jardin, 30 ares, eau, électricité. 500 frs pendant la durée des hostilités en Belgique, 800 frs après. S'adres. 26, rue Marcinelle, E/V. 4222

Annonces diverses

GRAINE DE LIN

à vendre, chez

M. DACHE, pharmacien

27, place du Sud, Charleroi

Dépositaire du

THÉ SANOR

le meilleur dépuratif du sang, contre les boutons, eczémas, etc., et pour la beauté du visage. 3711

PRÊTS

à taux modérés aux

SINISTRÉS

pour reconstruire. B. S. 18, rue Bosquetville, à Charleroi. 3896

On demande à acheter, d'occasion, caisse enregistreuse « Nationale ». Ecr. P. P. bur. du journal. 4233

Dites-moi ce que vous voulez acheter ou vendre, je trouverai acheteur ou vendeur, 89, rue Sohier, à Jumet. 4249

Avis aux laitiers. A remettre 60 litres lait pur journellement, à Charleroi. Ecrire au bureau du journal A. B. 4236

Locomobile à vapeur

à vendre ou à louer S'adresser rue des Ateliers, 8, Chatelineau.

Perdu le 8 août, entre Charleroi-Courcelles (Trieu), rue Heigne, Roux, montre dame or, av. poignet cuir jaune. La rapp. bur. journ. c/bonne récomp. 4243

Hangar en bois 32x5 mètres à vendre aux Verreries de l'Hermitage, à Jumet. 4166

Avis aux fermiers

Suis acheteur de lait et petit lait; me rend à domicile. Adres. offre J. L., bur. du jour. 4138

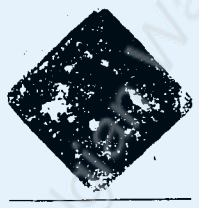

Pour vos requêtes (françaises ou allemandes) recours, etc., s'adresser 29, rue Neuve, Charleroi. 3795

Prêts hypothécaires tous rangs, succession, nues propr. 160, Av. Marie-José, Brux. de 2 à 6 h. 3653

Achat de toute espèce de marchandises, 4, rue de la Madeleine, Jumet. 3832

100 voitures et harnais à vendre d'occas. Roues caout. rép. immédiate. Rue de Bruxelles, 70, Charleroi. 3902

POULES

Produisez vous-mêmes à bon marché, la meilleure nourriture pour la ponte, par la machine à raper les os, act. à la main ou au moteur. Dem. catalogue gratuit, 147, chaussée de Mons, Bruxelles. 4197

CHAUX

POUR

— CULTURE —

S'adresser aux fours à chaux de Fayat, à Berzée. 4056

Poussins disponibles du 12 au 20 août chez A. Galiot-Béquet, Grand'place, Thuillies. 4212

Magnifique chienne Groenendal 2 ans, à vendre. Bonne gardienne. Parents primés. S'adresser bureau de la Région. 4176

AVIS AUX SINISTRÉS

Emile Adam-Arnould, rue du Trou du Moulin, 147, Marcinelle, entrepreneur de travaux publics. Terrassement et maçonnerie à forfait. Béton armé. Prix très réduits. 4119

Pétroline remplace le pétrole, brûle dans toute lampe sans bec spécial. Le litre, fr. 3.25. Martin Bury, 52, rue de Dampremy, Charleroi. 4 26

A vendre 10 caisses savon en poudre Margot. J'achète papiers peints, couleurs, vernis, toiles cirées, etc. Victor Gilis, Jumet-Heigne, 70, rue Madeleine. 4183

A vendre, grande et solide charette, état neuf charge 700 kos. A. Jean, Velaine-s-Sambre. 4239

On demande 100 ouvriers manœuvres pour carrières dans la province du Hainaut; bon salaire, logé et nourri, contrat 3 mois, caisse de secours. S'adresser T.K. 80, rue du Grand-Central, Charleroi ou chez Monsieur Claeys, Grand'Place, Marchienne-au-Pont. 4157

CAPITAUX 4195

à placer sur hypothèques

GOOSSENS, rue de Cartier, 23, Marchienne

Boucherie Albert CLIN

42, rue du Grand-Central -- Charleroi

PRIX COURANT à la livre

DES VIANDES DE BŒUF

POUR CETTE SEMAINE

Bouilli, laret	0.60	0.80	0.90	1.50	2.00
Poitrine	1.60	1.90	2.10		
Plate-côte	2.60	2.10			
Grosse côte	1.90	2.50	2.60		
Flanchet	2.30	2.35			
Os à moelle	2.30	2.40	2.50		
Carbonnades sans os	2.50	2.60	2.70	2.80	
Beefteak sans os	2.90	3.00	3.50		
Petite côte	3.10	3.15			
Filet	3.20	3.25			
Plate cuisse sans os	3.60				
Romsteak sans os	3.60	3.70			
Pièce levée sans os	3.60	3.70			
Filet détaché	4.00				
Hâchi 1er choix	2.80				

VIANDE DE PREMIER CHOIX

Commune de Marcinelle

Le Collège échevinal recevra jusqu'au 20 août 1916, à midi, les offres pour l'adjudication-concours des modifications à apporter au chauffage central des locaux de la place du Centre.

Les documents utiles sont déposés au bureau des travaux où ils peuvent être consultés tous les jours ouvrables de 9 h. 1/2 à 11 h. (h. c.) du matin. 4140

Ecole d'arts et métiers

d'Erquelinnes

Dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes

Concours d'admission fin septembre. Age requis : 15 ans. *Cours préparatoire* à l'école, répartis en 3 années. Rentrée fixée 2 octobre

Pour tous renseignements, s'adresser au Frère-Directeur avant le 10 septembre. 4232

AVIS

Société des Pâtissiers et Confiseurs de l'arrondissement de Charleroi

Les pâtissiers et confiseurs habitant l'arrondissement administratif de Charleroi qui désirent obtenir des sucres pour leur industrie sont priés de se réunir le lundi 14 août, à 5 h. (h. c.) au local Au Gastronome, place du Sud, Charleroi.

4248 *Le Comité.*

EDELWEISS

Nous avons appris que des négociants peu scrupuleux falsifiaient notre savon

EDELWEISS

pour le mettre en vente à des prix inférieurs, allant jusqu'à 1 fr. 10 le paquet. Nous avons fait saisir les paquets incriminés et nous poursuivrons les coupables.

Nous prions les personnes qui auraient été trompées de nous en faire part; nous nous efforcerons de leur faire rendre justice. Nous engageons le public à exiger notre savon dans de bonnes maisons responsables où il ne court pas risque d'être trompé

Le prix de vente de notre savon EDELWEISS, emballage rose, est jusqu'à nouvel avis, de 1 fr. 30 le paquet

3602 *De Haas et Van Broe*

Dépôt pour le Hainaut : EM BORN, Chapelle-Lez-Herlaimont, 201 2 Chaussée

SAVONS EN GROS

mou, 1/2 dur et 1re qualité

Prix spéciaux pour Comités et Grossistes

Envoi contre remboursement échantillon 15 kilos.

Albert Maquestiau

Agent commercial

HOUDENG - GŒGNIES

Dépôt de Fabrique 4162

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

Charbonnages de Noël-Sart-Culpart

à GILLY

L'Administration a l'honneur de porter à la connaissance de Messieurs les Actionnaires que, suivant délibération du Conseil général en date du 31 juillet 1916, le solde disponible du bénéfice réalisé avant la guerre sera distribué, à raison de cent vingt-cinq francs (frs 125.00) par action, à dater du 16 août courant, contre la remise du coupon n° 39 (exercice 1913-1914).

Ce paiement sera effectué :

1° à la Banque Centrale de la Sambre à Charleroi,

2° à la Société Générale de Belgique à Bruxelles et à ses agences en province,

3° à la Caisse Sociale à Gilly.

***

N. B. — En suite de la délibération susmentionnée, la valeur définitivement attribuée au coupon 39, exercice 1913-1914 est de deux cent cinquante francs (frs 250.00).

Il est rappelé aux porteurs d'actions qu'il a déjà été payé en compte, en janvier dernier, au moyen du bénéfice prérappelé, une somme de frs 125.00 par action; le coupon n° 39 sur présentation duquel ce paiement a été effectué, a été marqué d'une estampille.

Il s'ensuit donc que les coupons qui portent cette estampille sont payables par frs 125.00 et ceux qui n'en sont point revêtus par frs 250.00. 4201

Merbes-Ste-Marie

Le lundi 14 août 1916, à midi, à Merbes-Ste-Marie, en la ferme de M. Georges Bury, et à sa requête.

Me Albert WINS, notaire à Merbes-le-Château, procèdera à une vente publique de

Chevaux, bestiaux et matériel agricole

Au comptant. 4178

Propriétaires, Industriels, Administrations — Publiques —

PAVÉS pour trottoirs, caves, cour, etc. Prix avantageux

S'adresser : 4221

R. d'Heigne, 22, Charleroi

AVIS aux magasins communaux et C. R. B. — Avant de faire vos achats, demandez prix à la fabrique de sachets 3996

Devis-Lalieu

10, Rue de Marcinelle CHARLEROI

ON DEMANDE acheter de suite **PETIT BATEAU** Sambre, pour transports marchandises 60 à 120 tonnes *Ec. Em. Clautriau. 34, rue Simonis. Brux.* (4181

MODES

Maison PARIS

19, Rue du Laboratoire 4080 CHARLEROI

Entreprise de camionnages

Pour Bruxelles et environs. Chevaux et camions disponible. Pour faire voyages dans un rayon de 50 k.

S'adresser : 4226

M. Louis Dechamps

Boul. Jacques-Bertrand, Charleroi (V. H.)

Riche occasion de voitures

Buggys, 2 Ducs, omnibus, petit brack, 12 dog-car et plusieurs charrettes anglaises, 2 petits camions état neuf (charge 7 à 800 kg, bâche), 1 gros camion neuf bache (charge 2000 kg), plusieurs petites voiturettes et course, etc. S'adresser

Henri Vanholder

10, Rue de la Régence, Marcinelle

(Près de la place communale) 4186

Comités de Ravitaillement

- Je liquide savons de toilette -

300 douzaines		Guimauve	80 grmes
300	»	Eau de Cologne	60 »
100	»	Baby	60 »
100	»	Lait stérilisé	90 »
100	»	marques différentes.	

Savon genre Sunlight

50 caisses, qualité de toute confiance

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Rue du Bosquet, 8

— COURCELLES (Centre) — 4160

Economat=Dir. : Emile RYNEDYCK

69, rue César de Paepe, JUMET-GOHISSART

Savons genre Marseille extra

Savons toilette en tous genres - Savons «Suprême»

Laines à tricoter

Prix défiant toute concurrence 3776

Voulez-vous devenir fort ? Maigrir ? Savoir boxer ? Bien vous porter ?

ALLEZ A

l'Académie Antonio

rue du Cavalier, 49, Charleroi

Où vous trouverez : Salles de culture physique, de boxe, lutte, jiu-jitsu, etc.

Consultations gratuites de 5 à 7 h. — Section de Dames, Salle exclusivement réservée avec personnel féminin, de 9 à midi. — Confort moderne.

Guérison de l'obésité et de la neurasthénie.

C. PESTIAUX, Editeur, Charleroi

“ La Région „

SUPPLÉMENT DU 10 AOUT 1916

CHOSES DE LA GUERRE

En Mission spéciale

Une des petites chroniques que publie l'aviateur militaire Marcel Nadaud, sous le titre général de *Sous les Ailes*. La scène décrite ci-après se passe dans un aérodrome non spécifié mais que nous savons être autour de Nancy.

— Avez-vous vu le coucou (1) qui vient d'arriver là à l'instant ?

— Non.

— Il est piloté par un as (2) çà je vous l'assure, car il a atterri avec une maestra peu ordinaire.

— Quel appareil ?

— Nieuport à deux places, mais il était seul. Que diable vient-il faire ici?

—Qu'est-ce que cela peut nous faire! s'écrie Ch... qui, à une table voisine joue aux cartes.

— Le principal c'est de réunir un bon groupe pour le whist car le poker devient trop cher : Drôle de whist, un quart de centime par point, nous avons besoin de cela, c'est un bon placement.

— Un placement de ... fils de famille.

M... rentre, et, jaloux, il nous crie :

— Ça c'est tout de même trop fort !

— Quoi donc ?

— Je dis que c'est trop fort ! Vous avez vu ce Nieuport qui est arrivé tout à l'heure?

— Et après !

— J'étais justement tout près de l'endroit où il vient se poser et, naturellement je veux y courir, quand deux officiers que je ne connais pas et qui semblaient attendre le nouveau venu, me font signe de rester à distance. Je m'arrête et que vois-je ! L'appareil est rapidement poussé vers un hangar où deux sentinelles sont placées...

— Qu'est-ce cela pour une histoire ?

— C'est comme je vous dis.

— Et le pilote ?

— Parti en auto avec les officiers...

— Cela doit être un épisode des mystères de New-York, remarque V. de sa petite voix douceureuse.

Nous éclatons de rire et parlons d'autres choses.

. . . . . .

Depuis quelques jours il y a repos, car en vue d'une longue randonnée, les mécaniciens sont très occupés à repasser les moteurs et ainsi les appareils ne sont pas disponibles. Nous utilisons nos loisirs en nous exerçant au tir à la mitrailleuse et au fusil, les moins adroits doivent payer une amende.

Ensuite il y a encore l'éducation de « Magneto » qui nous absorbe. « Magneto » est un perroquet que l'un de nous a rapporté de permission ; c'est un fétiche qu'il a reçu de sa « marraine » et l'oiseau est devenu un peu notre fétiche à tous.

Les belles couleurs jaunes et vertes rappelleront certainement chez plus d'un le souvenir du vieux perroquet d'une tante acariâtre, résidant au fond d'une province morose, le perroquet grognon et frondeur qu'on accabie bon gré mal gré de marques d'amitiés, afin d'arriver aux faveurs de sa maîtresse, et qui continue à mâcher ses graines tout en grommelant....

Le jour va à son déclin, calme et doux.

Près des sapins, nous sommes mi-somnolents, étendus dans l'herbe, rêvant des combats aériens et bombardements vers le Rhin.

Il y a un an, nous avons fait une excursion pareille à celle qui se prépare en ce moment et en pensée nous récapitulons ceux qui en restent.

Combien de notre groupe existent encore après une année de guerre ?

Des visages de camarades avec lesquels on vécut des heures glorieuses ou enfantines apparaissent. Heures de combats ou de sorties, là-haut dans la lutte, ou ici bas dans les cabarets.

En cette heure calme du crépuscule, où le passé doucement s'entrevoit, nos pensées vont vers ces visages pâlis, si pâles dans la grisaille du soir et de nos souvenirs qu'ils paraissent déjà mi-effacés par le temps.

— Allons-nous faire un tour vers le mystérieux garage ?

— Ça vaut peut être mieux que d'aller chez le bistro. Voyez l'appareil est sorti du hangar... le pilote est prêt à y prendre place... Les sentinelles nous empêchent d'avancer plus près. Comme nous sommes plusieurs nous protestons...

Le pilote nous aperçoit ; il fait signe aux sentinelles de nous laisser passer et nous appelle amicalement. C'est un petit homme sec, tout en nerfs, aux yeux perçants.

Messieurs, veuillez excuser cette consigne sévère : j'avais reçu à cet égard un ordre formel. Mais au moment de décoller, je ne puis me passer du plaisir de serrer la main à des camarades avant mon départ en « mission spéciale».

Nous nous inclinons... Un mécanicien met l'hélice en mouvement... benzine... contact... le moteur ronfle... Nous saluons le camarade inconnu qui répond amicalement... Il donne alors le signal du départ... Pendant quelques secondes l'appareil roule sur le sol... puis s'élève... Il est parti...

Mission spéciale !... Ces deux mots nous rappellent quelques pages héroïques du livre d'or de la cinquième arme.

. . . . . .

Quels dangers, mais aussi quelles tâches enviables que ces « missions spéciales » uniquement confiées à des volontaires et à des « as ».

— Où diable peut-il bien aller ?

— Avez-vous vu ?

— Au moins pour quatorze heures de benzine.

— Assez pour traverser l'Allemagne viâ Berlin et aller atterrir en Russie.

— Ah, quel chançard !... Ça, c'est des émotions qui valent la peine.

— S'il réussit... il est classé... et la croix de chevalier.

L'appareil monte et monte au-dessus des faubourgs de la ville.

Huit heures... Dans les cabarets les soldats boivent... partout un relent de foin.

Dans la ville de X., c'est le moment où les gens prennent le frais aux terrasses des cafés... Les permissionnaires déambulent devant les vitrines et les filles sourient tandis qu'ébahis, les poilus qui reviennent des tranchées et qui considèrent la mode des jupes courtes se demandent si par hasard ce n'est pas carnaval.

Toute cette foule est gaie, égoïstement frivole : les non combattants sont heureux de vivre en sécurité à 25 kilomètres du front, tandis que les affaires sont prospères ; les combattants ne pensent qu'à jouir rapidement des quelques heures qu'ils sont parvenus à ravir à la lutte. Et à part quelques enfants, personne ne regarde là haut cet aviateur qui, comme une flèche, file vers l'ennemi dans ce traîtreux ciel d'une belle nuit d'été.

... Trois fois, il fait luire les lumières placées aux bouts des ailes. C'est son adieu avant de disparaître vers l'Est.

Au moment où nous revenons dans nos baraques, au camp, il arrive un avis téléphonique.

— Un Nieuport a passé au-dessus de nos lignes, près du bois de....

Il n'est jamais revenu.

Ici finit la petite chronique de Nadaud du 1er juillet dernier. Nous savons maintenant a qui elle était dédiée. « Le petit homme sec, tout en nerfs, aux yeux perçants » c'était le lieutenant Anselme Marchal, qui, parti de Nancy, fut par suite d'une avarie survenue, obligé d'atterrir en-deça des lignes allemandes, sur le front à l'Est et capturé alors qu'il se disposait à reprendre son vol pour achever le raid commencé, vers les lignes russes distantes encore de quelques vingt kilomètres.

(1) *Coucou*, argot d'aviation qui désigne un aéroplane.

(2) Les *as* (as des jeux de cartes), sont les anciens du métier, les pilotes experts qui possèdent à fond tous les secrets du métier.

Chronique de la Mode

Le goût de la mode vient de décider l'archevêque de Turin à publier sur ce sujet une lettre pastorale. Le cardinal italien se plaint des robes par trop modernes que revêtent les femmes pour se rendre à l'office.

D'autre part, le chanoine de la cathédrale de Cunéo a adressé aux soldats de sa paroisse (pourquoi aux soldats ?) un message qu'il termine de la sorte :

« Les matrones romaines sortaient en temps de guerre en habits de deuil. Mais les femmes d'aujourd'hui s'habillent comme des danseuses de corde : courtes jupes, hautes botiines, bas à jour. Elles ont la gorge et la poitrine décolletées, la figure peinte et fardée, et portent des coiffures indescriptibles. »



Déjà l'an dernier, un ministre religieux hollandais avait fulminé contre les toilettes de mauvais goût que les femmes belges avaient adoptées depuis le début de cette guerre.

Le *Quotidien* remarque à ce sujet qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil : il suffit de se rappeler, par exemple, que la Révolution Française donna naissance aux incroyables, qui dépassaient de loin la fantaisie et le raffinement actuels.

D'autre part n'est-ce pas, sous le règne de Napoléon Ier, époque sanglante entre toutes, que l'ont vit de même, chez les femmes, un grand luxe de la toilette, et n'est-ce pas aussi à la veille de la bataille de Waterloo qu'un grand bal réunissait à Bruxelles toute l'élégance belge et ceux qui le lendemain allaient sacrifier leur vie « sur l'autel de Mars ».

Que la mode actuelle soit poussée par certaines à des exagérations que je réprouve, certes, cela est incontestable. Mais il n'y a pas lieu d'englober dans le même anathème toutes les femmes.

Oui, il y a quelque chose de douloureux pour ceux qui souffrent moralement de pertes chères, à voir certains accoutrements plutôt carnavalesques ; mais de là à condamner l'élégance, la coquetterie, il y a de la marche.

Nos pauvres blessés ont manifesté leurs préférences pour les soins qu'ils recevaient d'infirmières jeunes et élégantes. Cette jeunesse, le cœur probablement gonflé d'angoisse, leur insufflait un peu de cette vie à laquelle ils se raccrochent. N'est-ce pas l'espoir d'une prompte guérison qu'on leur apporte dans les plis d'une robe ?

Le corps médical, dans un rapport d'ambulance, constatait l'année dernière une amélioration plus rapide de l'état du malade quand celui-ci était soigné par des femmes jolies et quelque peu coquettes.

La conclusion de tout cela c'est qu'il ne faut pas tomber dans l'exagération, et c'est le bon goût, antipode de l'excentricité, qui doit présider à notre choix.

Je dis peut-être sur ce sujet toujours la même chose, mais c'est toujours cette même chose qu'il faut dire. D'ailleurs, s'il est nécessaire de savoir regarder le mal ou un danger en face, il ne sert de rien de l'amplifier et je ne crois vraiment pas qu'en nous habillant toutes de noir, comme les matrones romaines, nous apporterions plus de consolations et plus de réconfort à ceux qui se sacrifient pour la Patrie, ou que nous précipiterions la fin du terrible cataclysme qui s'est abattu sur notre pauvre humanité.

. .

Les grandes maisons proclament à tour d'affiches l'annonce de fin de saison ; elles nous offrent une foule d'objets plus tentants les uns que les autres, à des prix relativement bas. Si j'ai quelquefois protesté contre ces mises en vente de fin de saison qui arrivent d'habitude avant que la saison elle-même ait sonné au calendrier astronomique, cette année, la coutume permettra du moins aux bourses atrophiées par la cherté des vivres de se procurer l'une ou l'autre fantaisie indispensable.

Avec quelques mètres de mousseline de laine à bordure, vous pourrez, charmantes lectrices, et à peu de frais, vous faire faire le joli modèle de mon croquis à double jupes. La même bordure s'utilisera pour faire les revers en coin de mouchoir, le col de forme marin et le volanté gracieux du bas des manches.

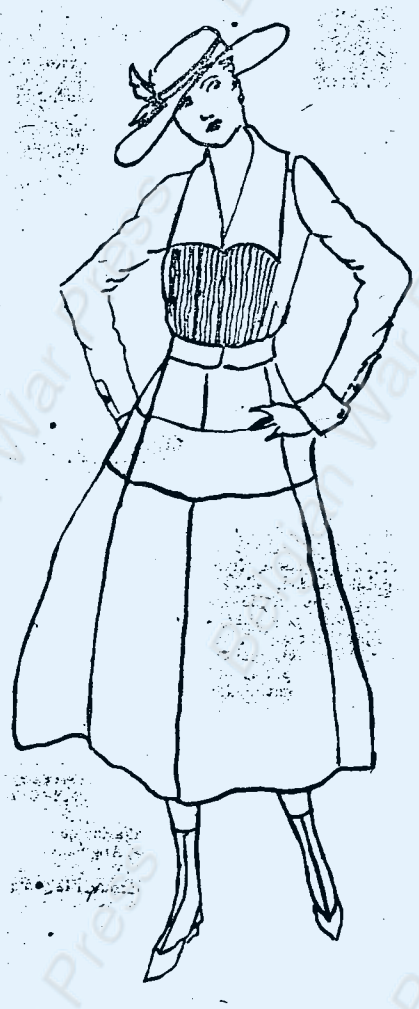

L'autre modèle, plus simple encore, mais gracieux, se fera : la jupe en toile bleu lavé, le corsage en linon blanc. L'ampleur de la juge a été obtenue à l'aide de panneaux coupés en fuseau, ce qui évite dans la mesure du possible la déformation au lavage. Le devant du corsage, à mille plis lingerie faits à la main, est d'un goût parfait.

CHIFFONNETTE.

. .

Grand choix de CHAPEAUX de dames
demi-saison
Maison GOOSSENS, 31, rue du Grand-Central
— Charleroi —

Tribune Libre

Nous recevons d'une personnalité compétente les lignes suivantes que notre impartialité nous fait un devoir de reproduire :

La lutte contre la vie chère.

Depuis quelque temps, un mouvement hostile aux agriculteurs s'est développé dans pas mal de localités industrielles de Belgique, notamment dans le bassin de Charleroi Nous avons pu voir des livres de beurre pleines, des œufs cassés,etc. Les ouvriers industriels ne cessent de répéter : «Nous sommes victimes des exploitants du sol. Toutes nos économies s'en vont dans la poche des cultivateurs. Il faut que cela cesse».

Certes, il y a eu beaucoup de cultivateurs qui ont abusé de la situation, des fortunes se sont taillées sur le dos du pauvre consommateur. Ce ne sont pas seulement des fermiers qui ont exploité, il y a lieu de tenir compte dans une large mesure des intermédiaires.

L'intérêt général commande que ces abus cessent le plus tôt possible.

Les arrêtés de Son Excellence le gouverneur général en Belgique en ce qui concerne les récoltes, le beurre, etc., facilitent la résolution du problème : « Tout qui peut doit y mettre du sien ». Le travail qui s'effectue à la ferme est un travail complexe. Après avoir préparé sa terre, l'agriculteur l'ensemence. Il fait durant la croissance des récoltes des travaux de nettoyage, etc. Vient ensuite la récolte et son utilisation.

Une partie de la production est transformée à la ferme en viande, en beurre, etc. ; une autre est vendue pour servir de nourriture aux propriétaires d'animaux qui ne possèdent pas de cultures, tels les charbon-

nages, etc. ; une autre va à l'industrie, telles les verreries, etc. ; une quatrième retourne à la culture, c'est le déchet non utilisé par les animaux, à savoir : le fumier, le purin : enfin une dernière quantité est perdue.

Pour chacune de ces opérations selon que le cultivateur agit dans tel ou tel sens il augmente ou il diminue son bénéfice. Le problème est complexe.

1. Quelle quantité d'engrais faut-il mettre ?
2. Comment choisir le moment propice pour labourer, pour herser, etc.
3. Quels appareils convient-il le mieux d'employer ?
4. Une partie des graines étant saisie, quelles graines le cultivateur a-t-il intérêt à conserver pour les futures semailles ?
5. Comment éviter la verse ? A quelle époque récolter, etc. ?
6. Les récoltes devant être consommées cette année surtout avec parcimonie et une partie étant saisie, quel sera avec le stock disponible le moyen le plus rationnel pour nourrir les animaux de la ferme ?
7. Comment augmenter dans le fait la richesse en graisse et la quantité produite par vache ?
8. Comment améliorer les fosses à fumier, les citernes à purin et par là même diminuer les pertes des engrais à la ferme.
9. La reconstitution et l'amélioration des écuries et des étables est de toute première importance surtout à cette époque où la viande est si chère. Comment faire ?

En vue de trouver une solution à tous ces problèmes, en Europe les différents gouvernements ont installé depuis pas mal d'années le ministère de l'agriculture. En Belgique, le corps des agronomes de l'Etat est chargé spécialement d'aider les agriculteurs de leurs lumières et de leurs conseils. Des circonscriptions limitent le champ d'action de l'agronome de l'Etat.

Je pose en fait que si les cultivateurs demandaient davantage des conseils à ces gens expérimentés, la production nationale serait augmentée, le coût de la vie diminué. Les conseils que donnent les agronomes étant gratis, le fermier y a donc tout avantage.

Comment procéder ?

Il suffit d'écrire au ministère de l'agriculture à Bruxelles ou à l'agronome de l'Etat de la région.

S'il s'agit de renseignements très simples il sera répondu par lettre.

Dans certains cas l'agronome de l'Etat est chargé de faire une visite domiciliaire le plus tôt possible notamment lorsque l'agriculteur se propose de construire une citerne à purin, d'améliorer ses étables ou lorsqu'il se passe dans l'exploitation un fait bizarre.

Un excellent moyen pour obtenir des renseignements pouvant servir pour tout un village ou toute une région est de demander à l'agronome de l'Etat de bien vouloir y donner une conférence. L'agronome pourra, au cours de celle-ci, engager ses auditeurs à ne pas exploiter le consommateur. Il les engagera à être prudents dans le choix des intermédiaires, etc.

L'application des bons conseils fournis augmentera le rendement, diminuera le prix de revient et mettra à la disposition du peuple belge un stock plus considérable de marchandise. Conséquence : diminution des prix et tout le monde y trouvera son compte.

Voilà, je pense, un excellent moyen de lutter contre la vie chère. X. X. X.

Conseils communaux

CHARLEROI

Seance du 7 août 1916

Le Conseil s'est réuni avant-hier soir, sous la présidence de M. Devreux, bourgmestre.

Etaient présents : MM. Fauny, Buisset, Dewandre, échevins ; Cornil, Delaeuwerie, Depiez, Duquesne, Lekime, Gustave Bufquin des Essarts, Peissier, Masquelier, Troq, Pouillard, conseillers et Cavenaille, secrétaire.

Le compte de l'exercice de 1915 de l'église St-Christophe est approuvé.

Même délibération en ce qui concerne le compte de 1915 de l'école moyenne des filles et le budget de 1917 de cette école.

Les bons de caisse quatre et demi pour cent de l'emprunt provisoire de 500.000 francs sont prorogés jusqu'en novembre 1917.

— Le Conseil donne son adhésion à la fusion des capitaux des lignes de Tramways Charleroi Montigny-le-Tilleul vers Somerée.

Sur rapport de M. F. Duquesne parlant au nom de la section des finances, il est décidé à l'unanimité de contracter un emprunt de 500.000 francs.

— M. Buisset propose, au nom de la même section, de voter le renouvellement de la taxe sur les exploitations charbonnières.

Approuvé à l'unanimité.

— Pour les mêmes motifs que ceux développés au cours de la séance du Conseil communal de Gilly, nos édiles décident la participation de la Ville à l'augmentation du capital de la Société coopérative intercommunale.

— Les travaux d'appropriation et de pavage des rues du Panorama et Bayet, à Charleroi-Nord, sont approuvés.

Le devis estimatif s'élève à fr. 2.613.

—Le Conseil adopte sans discussion les suppléments de traitement à accorder aux membres du personnel enseignant.

— Sur rapport de M. Cornil, le Conseil émet un avis favorable à la nomination d'une seconde infirmière laïque.

Une dépense annuelle de 1900 francs sera prévue au budget.

Le Collège échevinal procèdera lui-même à cette nomination après avoir demandé des renseignements à M. le docteur Dourlet.

— Il est voté une somme de 650 francs pour assurer la surveillance des enfants de soldats belges dont la mère est appelée pendant la journée en dehors de chez elle.

La séance continue à huis-clos.

* * *

CHATELET

Séance du samedi 5 août 1916

Présents : MM. Giuannotte, bourgmestre ; Bertrand et Matelart, échevins ; Hocq, Osc. Leblanc, Hans, Mignon, Stilmant, conseillers ; Chaltin, secrétaire.

M. Chaltin donne lecture du procès verval de la séance précédente qui est approuvé.

M. Leblanc demande à ce que lors de la prochaine séance, la question des immondices soit portée à l'ordre du jour. Il en sera fait ainsi.

1er objet : Le Conseil approuve les procès-verbaux de vérification des caisses publiques.

2e objet : Projet d'organisation d'un 4e degré pour filles et garçons.

M. Matelart donne quelques explications sur le 4e degré, par lequel on éveille les aptitudes intellectuelles et manuelles de l'enfant. D'après le projet, Mme Wautelet prendrait, provisoirement, la direction du 4e degré, tout en restant à la direction des écoles du Rempart, tandis que M. Bourez serait attaché en 4e degré pour garçons.

M. Matelart présente en résumé une étude fouillée et propose la création du 4e degré à Châtelet.

M. Giuannotte voudrait que la section de l'enseignement soit saisie du projet et fasse un rapport.

M. Matelart ne voit pas l'utilité de cette proposition, attendu que les sections ont déjà été réunies et que le temps presse.

M. Stilmant adoptera le projet en ce qui concerne la section des filles, mais il est d'avis que la section des garçons devrait être discutée en section.

M. Matelart proteste encore contre toute réunion de section.

Finalement le Conseil, à l'unanimité, adopte le projet d'organisation du 4e degré en ce qui concerne les deux sections et décide une réunion de section pour examen supplémentaire de la section des garçons.

3e objet : Faisant droit à une requête du corps enseignant, le Conseil, à l'unanimité, majore de 25 % la dépense pour les fournitures classiques.

4e objet : Projet de création d'une garde-civile. — Approbation du règlement.

Il s'agit d'organiser à Châtelet une garde-civile non armée qui comprendra tous les hommes valides âgés de 21 à 45 ans. Les gardes seront placés sous les ordres de la police locale ; ils ne recevront aucune rémunération, sauf en cas de blessures reçues en service, les soins médicaux et pharmaceutiques.

Les récalcitrants seront poursuivis. Le règlement prévoit l'exemption du bourgmestre et des échevins, des ministres des cultes, des médecins, des pharmaciens et des personnes souffrant d'une maladie incurable.

Sur leur demande, les personnes qui s'occupent gratuitement des œuvres de secours et de ravitaillement pourraient être exemptées.

M. Stilmant demande le service personnel et obligatoire sans aucune exception.

Le Conseil, par 6 voix contre 2 (MM. Giuannotte et Bertrand) adopte la proposition de M. Stilmant en ce qui concerne les membres des comités de secours et de ravitaillement.

Le règlement ainsi modifié est ensuite approuvé.

N. D. L. R. — Il résulte des renseignements recueillis que chaque citoyen de 21 à 45 ans, sera « de patrouille » une fois par trois semaines environ ; ce n'est pas trop.

Au surplus nous signalons qu'un récent arrêt de la Cour de cassation reconnait la légalité de ce genre de règlement pris par les communes dans l'intérêt de tous.

5e objet : Le Conseil vote environ 800 fr. pour l'amélioration des locaux et du mobilier de l'école moyenne.

6e objet : Le compte de 1915 de l'école moyenne, accusant un excédent de 10.900 fr. est approuvé de même que le budget de 1917 de la dite école qui se balance en recettes et en dépenses par la somme de 42.192 francs.

7e objet : Le compte de 1915 des hospices civils ; recettes frs 58.086,46 ; dépenses frs 54.788,14 ; excédent frs 3.298,32 est approuvé.

8e objet : Le Conseil approuve l'ordonnance prise par M. Matelart à propos des marchés.

9e objet : A propos du budget de 1916 de la fabrique d'église de Boubier, il en résulte que sur fr. 1106, la ville intervient pour 712 francs !

La paroisse de Boubier coûte annuellement à la ville 1300 francs !

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis défavorable.

10e objet : Les emprunts au Crédit communal sont votés, à savoir : fr. 90.000 pour les mois de septembre, octobre et novembre pour la ville et fr. 15.000 d'emprunt extraordinaire pour couvrir les dépenses du Comité de secours.

11e objet : Sur requête des hospices civils, le conseil émet un avis favorable à un emprunt de 3.000 fr. garanti.

12e objet : Après lecture d'un rapport de la coopérative intercommunale, qui porte son capital au double soit à 4 millions de francs, le conseil vote la participation de la ville sur la base de 10 fr. par habitant, au lieu de 5 fr. primitivement.

En plus, sur la proposition de M. Hans, le Conseil émet le vœu de voir la Coopérative intercommunale ouvrir une boucherie à Châtelet.

La séance publique est levée ; les quatre auditeurs quittent la salle, ainsi que votre serviteur. Seul, le chien de M. le bourgmestre, qui a assisté aux débats, trouve grâce devant la consigne. MYLIO.

* * *

COURCELLES

Séance du 5 août 1916

1. Procès-verbal de vérification trimestrielle de la caisse communale. — Admis.
2. Réclamation en matière de taxes communales. — Admis.
3. a) Taxes sur les chaudières et les moteurs; b) centimes additionnels à la taxe d'Etat sur revenus et profits réels ; modifications demandées par l'Administration provinciale. — Le Conseil approuve les rectifications proposées.
4. Emprunt mensuel de 28.000 frs. Admis.
5. Emprunt pour achat de pommes de terre.

Le président fait connaître qu'une bonne moitié de la population n'est pas à même de payer à l'arrachage les pommes de terre nécessaires pour la provision, pendant la période du 1er octobre au 30 juin.

Il propose d'emprunter une somme de 160.000 fr. afin de pouvoir servir les personnes intéressées au fur et à mesure de leurs besoins. A l'unanimité, le Conseil se rallie à cette manière de voir.

6. Société coopérative des Magasins communaux de l'arrondissement de Charleroi. Augmentation du capital. (2 à 4 millions.)

Le Bourgmestre est d'avis d'approuver la demande d'augmentation de capital de cette société qui pourra ainsi élargir son rayon d'action en ce qui concerne les denrées indispensables à l'alimentation publique.

La commune devra porter de 5 à 10 fr. par habitant sa part d'intervention.

Le Conseil est complètement d'accord sur ce sujet.

L'échevin Dewiest soulève la question délicate du pain de Hollande qui n'est pas toujours comestible, même pour les animaux. Il résulte d'explications données par le Bourgmestre, qu'à l'ouverture des wagons il a été constaté que le pain semblait de bonne qualité. C'est également un peu après, que les traces de moisissure se présentent.

Cette question du pain et celle des pommes de terre de mauvaise qualité attirent toute l'attention du Comité qui s'efforcera dans la mesure du possible de donner satisfaction au public.

7. Rapport de la Commission de l'enseignement.

Le rapport de la Commission de l'enseignement est adopté à l'unanimité.

8. Rapport de la Commission d'Hygiène.

Le propriétaire d'un terrain marécageux situé près de l'ancien charbonnage de St-Nicolas, sera invité à apporter les améliorations nécessaires au point de vue hygiénique.

9. Circulation dans les champs et patrouilles nocturnes.

Les fermiers demandent qu'on défende l'accès des champs à certaines heures.

Il est décidé de laisser à l'honorable mayeur l'initiative de prendre les mesures de police qu'il jugera utiles en cette circonstance.

10. Demande de concession dans le cimetière. — Aucune objection.

Le Conseil se constitue à huis-clos pour le 11e objet à l'ordre du jour : Agents provisoires de l'Administration et de la police. — Traitements.

EXPOSITION DE CHATELET

Une journée triomphale

La journée de dimanche à l'Exposition de Châtelet fut un succès grandiose pour nos amis carolorégiens. De tous les coins de l'arrondissement, on s'était donné rendez-vous dans les délicieux jardins du château Boile, pour venir applaudir un programme purement artistique.

Le Luthier de Crémone, la belle comédie en un acte et en vers de F. Coppée, fut jouée avec finesse par Mlle Dervigny, dans le rôle de Gianmina, et MM. Léon Wodon (Taddeo Ferrari), Jules Grégoire (Philippo le bossu), Franz Lefèvre (Sandeo). Le beau jeu de M. Jules Grégoire fut surtout très remarqué et la pièce fut enlevée avec maîtrise par tous les acteurs qui furent admirables dans leur rôle respectif.

Quant au quatuor qui interprétait *Philémon et Baucis*, l'opéra comique de Barbier et Carré, mis en musique par Gounod, il fut superbe. Il faut tirer hors pair Mlle Mathilde Van Dijk, soprano du Théâtre Royal d'Anvers qui, dans le rôle de Baucis, charma les auditeurs par sa voix bien timbrée et fit montre d'une méthode de chant impeccable. M. Léon Gaucier fit merveille dans le rôle de Philemon en y apportant toute sa science de musicien de talent ; M. Gaudier, en un mot, est un ténor émérite.

Le bel acteur Georges Ligot fit retentir sa puissante voix de basse chantante et donna au rôle de Jupiter une grande autorité. Quant à M. Léon Wodon, il était bien le Vulcain rêvé par les auteurs et il complétait très heureusement le quatuor de ces brillants artistes.

La belle partition de Gounod fut brillamment enlevée par l'orchestre de premier ordre, que dirigeait magistralement le sympathique professeur C. Dandois ; il mérite les plus grands éloges. N'oublions pas les chœurs qui furent excellents. Ai-je besoin de dire que les 1.300 spectateurs saluèrent fréquemment de leurs applaudissements chacun des interprètes ?

Nous devons féliciter aussi le Comité organiteur de l'Exposition pour le choix de ses programmes des séances artistiques; nous croyons pouvoir affirmer que jamais avant l'ouverture de cette belle exposition, il n'avait été donné à nos populations d'assister à de pareils spectacles en « plein air ». Nous sommes persuadés qu'avec *L'Arlesienne* et *Les deux commères su l'grèyi*, la fête de dimanche dernier profitera grandement à l'Enfance nécessiteuse de Châtelet-Chatelineau.

Quant à nos amis carolorégiens, ils conserveront longtemps le souvenir de leur brillant succès. MYLIO.

Communiqué officiel allemand

AVIS. — Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'arrêté du Gouvernement Général en date du 8 juillet concernant la mouture et le transport des céréales destinées à la panification. D'après le § 2 de cet arrêté, la mouture ou le concassage du grain ne peuvent s'effectuer que dans les moulins qui en font leur exploitation principale.

D'après le § 3 ne peuvent être offerts ou mis en vente, ni être vendus les moulins à main ou tous autres appareils propres à la mouture du blé et destinés soit à l'usage domestique, soit à une exploitation accessoire.

Les infractions à ce règlement seront suivies de peines sévères annoncées dans l'arrêté du Gouvernement général.

* * *

Quoique la Belgique produise des quantités considérables de racines de chicorée, on se plaint de plus en plus, depuis quelques mois, de la rareté et du renchérissement de la chicorée. Sans doute, on en consomme davantage, depuis que la politique de l'Angleterre entrave l'importation du café. Les prix démesurés dépassent, toutefois, toute mesure. On voit mieux chaque jour que les quantités disponibles sont accaparées par des spéculateurs de tout acabit, qui veulent les vendre plus tard à des prix de famine.

C'est en vain que l'Administration allemande a essayé de mettre un frein à ces agissements en obligeant les fabricants à livrer la chicorée à des prix réduits, aux communes, aux charbonnages et aux organisations publiques de ravitaillement. C'est toujours avec plus d'insistance que l'on demande aux autorités allemandes d'intervenir avec plus d'efficacité.

Un arrêté est donc intervenu décrétant la saisie de la chicorée au bénéfice exclusif des administrations communales, de l'Union des Charbonnages et de quelques autres organisations publiques s'occupant du ravitaillement. Déjà, des milliers de tonnes ont été déclarées dans le délai prescrit et l'expérience nous amène à croire que d'autres stocks encore viendront bientôt au jour. Dans tous les cas, la quantité déclarée est suffisante pour commencer des distributions répondant aux besoins de la population. Il était grand temps que l'on prit des mesures énergiques dans l'intérêt de la population ouvrière, et que l'on ramenât les prix de ce produit national à un chiffre qui corresponde à la réalité des choses. La taxation des prix n'a pu se faire sans occasionner quelque perte aux détenteurs de cette denrée, mais on pouvait d'autant moins se laisser influencer par cette considération, que la plupart de ceux qui avaient accaparé les stocks de chicorée, n'avaient en vue que de remplir leurs poches, sans égards pour le bien public. Dès maintenant, les détaillants ne pourront exiger plus de *70 centimes au kilo* pour la chicorée en poudre de la meilleure qualité.

* * *

Voyage à Bruxelles à moitié prix

En vue de faciliter la visite de l'exposition de Prévoyance Sociale Bruxelles 1916 aux personnes n'habitant pas la capitale, on a réduit de moitié le prix des billets délivrés le dimanche pour Bruxelles.

En d'autres termes, tous ceux qui pendant la durée de l'Exposition prendront un billet pour Bruxelles auront le voyage de *retour gratuit* sur la simple présentation de celui-ci qui devra porter l'*estampille* de l'exposition au Luna Park.

Les employés des gares de Bruxelles ont déjà été avertis de *laisser* les billets aux voyageurs afin que ces derniers puissent les faire estampiller lors de leur visite à l'exposition. Celui qui produira ce billet à la gare aura le voyage de retour gratuit. Cette grande réduction étant valable pour *tous* les dimanches pendant la durée de l'exposition, il n'est pas douteux que bien des personnes ne soient désireuses de profiter de cet avantage d'autant plus que ce qui leur sera donné d'admirer au Luna Bark est vraiment digne d'être vu.

L'assurance de l'Etat et celle des employés, la question des habitations ouvrières, l'assitance en cas d'accidents, leurs organisations et prestations sont mises à la portée de tous. Nous mentionnerons surtout le cinéma de l'exposition dont l'entrée est absolument gratuite aux visiteurs. Il y a également un café-restaurant et l'orchestre bien connu du Trocadéro, dirigé par M. Borré en personne, s'y fera entendre.

APPAREILS - PLAQUES - PAPIERS
PRODUITS
Photographiques
ARTICLES POUR PEINTRES ET ARTISTES
A LA BOULE ROUGE
G. PONS
14, RUE DE L'INDUSTRIE CHARLEROI

Docteur -- POLET
Spécialiste des maladies de la peau
Eczémas, démangeaisons, boutons, rougeurs, maladies de la barbe, chutes des cheveux, pellicules, croûtes de lait, ulcères, etc., etc.
MALADIES DE L'ESTOMAC — RAYONS X
CHARLEROI, 3, rue de Montignies.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanches de 9 à 11 h. 1512

Brasserie de l'Espérance
MARCINELLE 3749
cherche pâture avec ou sans habitation

Savon Mou
— SUPREMA —
Savon en briques
— SUPREMA —
Usine Suprema Zoep Compagnie
132, Boulev. de la Senne, Bruxelles
3736 Agence générale : A. LEBRUN
Rue Du Wez, à Mont-sur-Marchienne

E. Nile 5, rue du Laminoir, Monceau-sur-Sambre
l'ach. amidon au plus haut prix
Couque royale, 3 fr. le kg ; savon blanc dur, 1 fr. 50 le kg ; sucre disponible ; carbure, levure. 3436

EM. ROLAND CHATELET
Rue De DÉVERSOIR
BALANCES - BASCULES
RÉPARATIONS

MODES EN GROS
Léon Mal-Marée
JUMET
Grand choix de Rubans, Velours, Fantaisies, Formes, etc.
3707

MAISON
à usage de cantine
A LOUER en face usine de Couillet, belle situation pour après événement (petit loyer jusqu'à la paix)
Adressez-vous pour renseignements : 3551
O. Volral, 53, rue de l'Usine, Couillet.

Bouteilles et Bocaux
pour conserves de fruits, légumes, etc.
Pots à beurre en grès bleu et brun
Verres à confitures - Bocaux à miel
Prix avantageux 3460
HAVRENNE frères
Verreries, rue Station, Jumet

PRETS
Hypothécaires
Taux d'intérêt très réduits. Facilité de remboursement total ou partiel en tous temps sans indemnité de remploi
Société Belge de tout premier ordre
Renseignements gratuits
S'adresser 88, boulevard Audent, Charleroi
(en face du Parc) 3695